

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions, including daily and weekly editions.

LE QUOTIDIEN

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: - Main 7460

Service de nuit: - Administration, Main 5153

MM. Bourassa, Lanctot, Garland et les progressistes indépendants contre toute dépense militariste

Crétins rachitiques ou jeunes délinquants

Voilà le choix imposé à nos enfants au nom de l'économie - S'occupera-t-on enfin sérieusement des terrains de jeux? - Législation antisociale - Ce qui se passe sous le signe de la croix du Mont-Royal

Un jeune enfant, samedi après-midi, courait après sa balle. Il descend sur la chaussée. Un camion passe qui l'écrase. L'enfant meurt. Le jury du coroner rend un verdict de mort accidentelle, hier.

Le coroner, M. Prince, a précédé ce verdict de ces commentaires: Les parents, avant l'accident, avaient réprimandé l'enfant parce qu'il quittait le trottoir; chaque fois que les enfants qui jouent en agissent ainsi, ou presque, ils désobéissent à leurs parents, mais ceux-ci ne peuvent exercer une surveillance de tous les instants. D'où la nécessité pour la police d'entreprendre une campagne contre les jeux sur le trottoir, car ces jeux descendent presque toujours du trottoir dans la rue.

Le coroner croit que l'on doit empêcher les amusements sur le trottoir pour ne pas permettre que dans les terrains de jeux ou autres endroits propices.

Nous ne connaissons pas les détails de cette cause où le chauffeur a été exonéré de tout blâme. Mais il en est presque toujours ainsi. La chaussée appartient au chauffeur. Tant pis pour qui s'y hasarde! Tous les accidents ne sont pas évitables, mais nous inclinons à ce que l'on exerce le plus de rigueur possible envers les chauffeurs. Ils doivent éviter à tout prix les accidents, dussent-ils modérer l'allure de leurs voitures non seulement de façon à ne pas dépasser la vitesse permise, mais à rester bien en deçà.

Quand les grandes compagnies de camionnage auront eu à souffrir de cet inconvénient de la lenteur, on pourra espérer qu'elles se serviront de leur influence, qui n'est pas mince, pour forcer les autorités municipales à créer des terrains de jeux.

Pour le moment, la plupart d'entre elles restent d'une indifférence affligeante, comme la masse de la population.

Il faut, dit le coroner, que les enfants jouent dans les terrains de jeu ou autres terrains propices. C'est le bon sens même; mais encore faut-il qu'il y ait des terrains de jeux. Or il n'y en a pas en nombre suffisant. Il n'y en a pas la dime de ce qu'il devrait y en avoir. Et c'est un état de choses vraiment scandaleux que de voir l'apathie de tous les corps publics, de toutes les sociétés qui se proposent l'avancement moral et physique de la population, de toutes les personnes qui exercent une influence autour d'elles, à l'égard de ce problème véritablement vital dans tous les sens du mot.

Cette indifférence est soulignée brutalement depuis quelques jours par l'inaction trop générale au sujet de la Montreal Water and Power. Dans cette transaction, il appert que la ville gaspille des millions pour obtenir un but qui pourrait être atteint sans frais, en vertu des contrats de la compagnie - l'abaissement des taxes - et le public ne s'émue pas au point de descendre en masse à l'hôtel de ville et de forcer l'exécutif à s'amender ou à se démettre.

Le terrain de jeux est à Montréal une pressante nécessité. Il n'est plus que dans la plupart des villes et pourtant de toutes les villes de sa taille en Amérique Montréal est celle qui en possède le moins.

El pour s'excuser de ce retard, l'exécutif n'a qu'une raison qu'il invoque sans cesse: l'absence de fonds.

Des fonds, il en a gaspillé dans cette transaction de la Montreal Water and Power. Et du reste, n'en aurait-il pas qu'il a le moyen de s'en procurer. Il y a les entreprises de la Commission des Liqueurs qui ne paient pas d'impôt foncier. Il y a les automobiles, cause de tout le mal, que nous ne pouvons imposer, sauf celle d'une classe très limitée. Et même si ces diverses sources de revenu nous étaient à jamais fermées, il serait possible encore de sortir de l'impasse en relevant d'autres impôts, en les accroissant.

Jusques à quand dans une ville chrétienne, ou qui se dit telle, fera-t-on passer au second plan, derrière la nécessité d'économies pratiquées pour rendre l'exécutif populaire auprès de certaines classes de contribuables, la vie morale et la vie physique de nos enfants?

Et c'est cela pourtant que le terrain de jeux doit protéger. Le terrain de jeux doit être accessible. Il doit être dans l'ombre du domicile pour que l'enfant s'y rende sans danger et soit pour ainsi dire à portée de la voix et des yeux des parents. C'est le but même, la raison d'être du terrain de jeux que de suppléer à la cour absente à cause de nos règlements de construction idiotement antisociaux. Et voilà ce que ne sait pas, ou ce que ne veut pas savoir l'exécutif, qui, sans bruit et sans tapage, sous prétexte d'ouvrir un terrain de jeux, doit engloutir un million, et peut-être plus, dans la construction de la voie de tramway de la montagne. Et la population ne s'alarme pas, ne perçoit pas ce schéma immonde.

Beau terrain de jeux en vérité que celui-là qui, pour la plupart des enfants, exigera un long trajet de tramway dans une promiscuité dangereuse, qui exigera un déboursé, un long voyage, une perte de temps considérable, qui ne pourra servir tout au plus qu'une fois par semaine comme servait le Bout-de-l'Île jusqu'ici et qui sera bien moins accessible que l'île Sainte-Hélène après la construction du pont.

Cette voie de tramway ne servira pas la population, elle n'est, — osera-t-on le contester, — rien autre chose qu'une prime déguisée envers la Compagnie des tramways de Montréal ou sont intéressés les politiciens et les financiers (M. Webster en est) qui font la loi à l'hôtel de ville, qu'un boni envers la compagnie si pauvre qu'elle s'approprie à majorer fictivement son capital, en s'autorisant de l'amendement maudit passé à Québec il y a deux ans, pour dissimuler ses profits.

Mais les politiciens veulent. Ils sont subtils. Ils savent manœuvrer. Crèvent nos enfants pour qu'ils réussissent! La ville fait des cadeaux à la compagnie; et pendant ce temps, faute de terrains de jeux, les petits sont condamnés soit à devenir des crétins rachitiques en se privant de jouer sur le trottoir pour se conformer aux ordonnances de la police; soit à se faire écraser par les automobiles ou à affronter la Cour des jeunes délinquants.

Il y a, à Montréal, une société protectrice des animaux. Quand donc aurons-nous non pas seulement de nom, mais vivante, agissante, vigilante, dans cette chrétienne ville de Montréal, sous le signe de la croix du Mont Royal, une société protectrice des enfants?

Louis DUPIRE

L'actualité

Un record bien à nous

M. John-W. Brown-Smith, New-York. Mon cher John, Merveilleuse ville que Montréal! J'y suis, vous ne l'ignorez pas, depuis deux semaines. C'est vous dire que depuis quatorze fois vingt-quatre heures je sacrifie à ce dieu joyeux qu'on représente généralement à cheval sur un tonneau. Le nom de ce personnage m'échappe. La plume qui me sert à vous écrire m'échappe aussi à certains instants. Cela importe peu, vraiment: on ne peut tout embrasser à la fois.

Comme vous, je suis bon Américain, John, vous le savez. Comme vous je suis fermement convaincu que notre pays est ce qu'il y a de plus grand au monde. Mais n'est-ce pas, mon cher ami, on peut faire quelques concessions au reste du monde et demeurer bon Américain? Ne sourciliez pas: je ne songe nullement à vous demander de passer aux autres quelques-uns des glorieux records qui font notre orgueil. Pas du tout. Le petit record que je vous demande de concéder à Montréal ne saurait porter atteinte à notre réputation. C'est un record qui ne dépend pas de l'effort individuel. Non. Nous pouvons nous en passer sans qu'on nous taise de manquer d'énergie, d'émulation. A l'impossible nul n'est tenu. Voici, John: Je vous demande de concéder à Montréal le record de la "poudrière". C'est nouveau. Vous ne comprenez peut-être pas très bien? "Poudrière", John, c'est le nom qu'on donne en français aux nuages de neige que la rafale soulève et pousse dru. Vous avez pu assister à ce phénomène au cours de vos excursions d'hiver dans le Vermont. Eh bien, imaginez qu'à Montréal, il y a de la poudrière en ce moment-ci.

Vous regardez le calendrier, vous constatez que nous sommes à peu près à la mi-avril, et vous pensez peut-être que votre ami George est sous l'influence de quelque esprit malin. Allons, un bon mouvement. John! Nous avons fait force blagues ensemble à New-York, et vous devez apparaître dans nos journaux prohibitionnistes, pouvant s'enquêter aussi brutalement et généralement que moi.

Allons, croyez-moi; j'ai vu, un de ces jours derniers, rue Sherbrooke, à Montréal, s'élever d'une chaussée que j'avais cru tout à fait dépourvue de neige, la plus splendide poudrière imaginable. Autos, passants, elle enveloppait tout de sa mousseline. Et, chose prodigieuse, la rafale apaisée, il n'est resté aucun vestige apparent des myriades de particules blanches qui la composaient!

En vérité, mon vieil ami, j'ai déjà vu poudrière plus blanche, mais je n'en ai jamais vu se produire dans de telles conditions, pas plus que je n'en ai vu dérouler volutes plus élégantes.

Et savez-vous ce que me dit un agent de la circulation à qui je faisais part de mon admiration: "Ne vous en faites pas! On finira par passer le balai sur cette poussière!" Incongruité.

Au revoir, John, et bien à vous, George-W. SMITH-BROWN.

P. S. - N'est-ce pas, mon vieil ami, qu'on peut faire quelques concessions au reste du monde et demeurer bon Américain? Hétez-vous de me rassurer sur ce point. Au revoir, je sens que ma main lâche la plume et que je vais avoir une défaillance. (P.C.C.) Tristan PANSYF.

Bloc-notes

Où sommes-nous?

Il n'y a pas de balayeurs dans les rues; on y voit accidentellement une voiture d'arrosage; mais par contre, la poussière, les microbes et le vent qui les soulève et les jette à la face des passants ont beau jeu et salissent la ville vingt-quatre heures par jour. Y a-t-il des échevins à l'hôtel de ville? M. J.-A.-A. Brodeur et ses chefs de service de nettoyage des rues dorment-ils? Ou sont-ils absents? Que sont-ils à l'hôtel de ville de la propreté publiques? Est-on tellement préoccupé de l'issue de cette affaire de la Montreal Water & Power Company que l'eau de M. Webster et de Lee & Co fasse oublier qu'il y a de l'eau dans l'aqueduc municipal et que nous en sommes à la saison où il convient de nettoyer, d'arroser et d'entretenir nos rues? Et Montréal est-elle donc une toute petite bourgade sans aucune organisation, où il faut compter, pour avoir des rues propres, sur la pluie qu'on se prend à désirer, chaque fois qu'un nuage de poussière nous enveloppe? Mais il est vrai que M. J.-A.-A. Brodeur et M. le maire roulant automobile. Les piétons? Qu'ils aient de la poussière, puisqu'ils s'obstinent à ne pas vouloir avaler les actions mouillées de Lee & Co.

Attendons...

M. Trépanier n'est pas de jeu. Il nous avait promis, il y aura bientôt une quinzaine, des révélations piquantes sur les dessous et les coulisses de ce journal dont les bons abbés préfèrent, à ce qu'il a dit, la lecture à celle du bréviaire. Mais M. Trépanier, s'il promet beaucoup,

Le budget de M. Ralston leur déplaît et ils le disent

Le ministre de la défense nationale est réticent - M. King, notre aviation civile et l'aviation militaire impériale - Le premier ministre s'engage à faire dans l'aviation deux services distincts - Les aviateurs civils ne feront plus partie de la réserve militaire aérienne - Les corps de cadets et les tendances militaristes de fond - M. Bourassa veut l'entraînement physique, mais il est contre l'entraînement militaire - Le recrutement des corps de cadets n'est-il pas forcé? - Mademoiselle MacPhail propose de réduire les crédits de ce service - M. Roch Lanctôt, fidèle à sa politique, parle de l'extravagance des dépenses militaires - Bons discours de MM. Garland, Adhead et des progressistes indépendants - Le docteur Edwards continue d'écumer et d'insulter les gens - Singulier vote des libéraux contre M. Woodsworth

LA CHAMBRE VOTE 31 MILLIONS POUR LES POSTES ET 16 MILLIONS POUR LA DEFENSE NATIONALE

(par Léo-Paul Desrosiers)

Ottawa, 11 - M. Ralston, ministre de la défense nationale, a passé une rude journée. Il avait à défendre une augmentation de trois millions et demi dans les dépenses de son ministère. Et l'opposition lui est venue de plusieurs côtés à la fois. Les libéraux ont écouté le début d'une manière assez détachée, sans y prendre part pour ainsi dire. Ils ont peu applaudi le ministre; par contre les conservateurs, qui prêchent depuis de longues années une préparation plus active pour la guerre, demandant des armements de toutes sortes, ont triomphé et ils ont applaudi une partie du temps, surtout M. Ralston lui-même, lorsqu'il a prononcé son grand discours et exposé la politique du gouvernement. C'est le deuxième collègue de M. Mackenzie King, M. Euler étant le premier, qui obtient plus de succès à la gauche du président qu'à sa droite. Par contre, les progressistes indépendants, appuyés du député de Labelle, de M. Roch Lanctôt, ont protesté et demandé des explications nécessaires. On trouva dans ce coin de la Chambre une très forte opposition au militarisme, aux armements de toutes sortes et des tendances recommandables et fortes vers une politique pacifique et nationale.

Les trois séances ont ainsi présenté un intérêt de premier ordre. Malheureusement un débat inutile et révélateur hors d'ordre a absorbé une grande partie de ce temps. M. Edwards, le célèbre député de Frontenac, avait déversé sa haine, pendant une demi-heure, sur Mademoiselle MacPhail et M. Woodsworth. Dans un discours soigneusement écrit, il avait distillé à froid son venin contre la première pour les affaires de Chine, et contre le second pour s'être opposé à l'entraînement des cadets, et pour avoir pris part à la greve de Winnipeg de 1919. Les deux victimes ont dû se défendre et alors, par la mollesse du président du comité, la discussion a tourné court pour se borner surtout aux affaires de Chine et à la défunte greve qui vit toujours dans la cervelle de nos politiciens.

M. BOURASSA INTERVIEW

Ces hors-d'œuvre ont fourni toutes sortes d'incidents et c'est vers onze heures du soir seulement qu'on a abordé pour de bon les dépenses militaires. Le député de Labelle était aux aguets et il a demandé au gouvernement de nombreuses explications sur sa politique. Il est aussi intervenu à plusieurs reprises dans le débat.

Signalons tout d'abord que M. Bourassa a tenté d'obtenir une réponse péremptoire et nette sur les rumeurs d'additions de navires à notre marine militaire qui circu-

lent depuis un certain temps dans le pays. M. Ralston s'est montré fort réticent. Il a commencé par dire qu'il n'y a aucune somme dans le crédit à l'étude pour une marine militaire. Personne n'avait besoin de M. Ralston pour le comprendre. Ensuite, il a répondu en une ligne pour dire qu'il n'y a rien pour le moment. Mais il n'a voulu prendre aucun engagement pour l'avenir et l'a soigneusement réservé. C'est une réponse assez vague bien qu'elle n'inspire aucune crainte immédiate.

En second lieu, le député de Labelle a voulu avoir des informations additionnelles du premier ministre sur les déclarations que celui-ci a faites à Londres à propos de l'aviation. On sait que M. King y a dit la part que notre aviation civile fournirait en temps de guerre, que les pilotes mécaniciens qui en feraient partie deviendraient automatiquement mobilisables, la guerre une fois déclarée, et que, de cette manière, nous serions capables de jouer notre rôle dans la défense de l'Empire. Il avait ajouté aussi que les aviateurs civils feraient partie de l'aviation civile seraient dans le même cas que les autres.

Ces déclarations étaient inquiétantes. Et ce soir, il en a ajouté une seconde qui ne cadre pas bien avec ses déclarations de Londres et il a dit que le gouvernement a l'intention de diviser complètement et absolument l'aviation civile de l'aviation militaire.

AVIATION CIVILE ET MILITAIRE

M. Bourassa prit alors la parole. L'aviation civile, au Canada, a-t-il dit, est sous le contrôle du ministère de la défense nationale. Si les déclarations de M. King à Londres sont exactes, l'aviation civile donnera pour ainsi dire un entraînement militaire. On recrutera des aviateurs civils, on les emploiera dans un travail civil, mais pour les verser en temps de guerre dans la branche militaire de l'aviation. L'aviation civile sera une pépinière pour l'aviation militaire. C'est une politique sur laquelle le public doit avoir de plus amples informations. Car si elle est exacte, elle est une espèce de répétition de celle de 1911. C'est la même erreur; la première n'a pas été utile à l'unité du pays dans ce temps-là. Si le cabinet, dans le but de participer aux futures guerres impériales, veut remplacer les préparations militaires navales ou terrestres par les préparations aériennes, il faudrait le savoir. C'est ce que l'on fait déjà dans plusieurs pays européens, et que l'on peut tenter chez nous. C'est une autre forme de préparation belliqueuse.

Il ne faudrait pas tenter de faire croire cependant que le gouvernement dépense de l'argent pour l'aviation civile seulement et qu'il n'a

en vue que l'utilité civile de l'aviation. Cela viendrait en contradiction directe avec les déclarations du premier ministre à Londres, et qui indiquent clairement que les nouvelles dépenses que l'on veut faire voter ont une fin militaire très importante après tout. L'aviation civile et la militaire ne peuvent former à Londres qu'un tout, d'après M. King, et former deux unités bien distinctes au Canada. Si l'une conduit à l'autre, à Londres, si l'aviateur civil devient l'aviateur militaire en temps de guerre, il faut que la même chose se produise au Canada. Suivons-nous la même politique que l'Italie, l'Allemagne, la France en entraînant de nouveaux combattants dans des occupations pacifiques, ou si nous ne la suivons pas?

EXPLICATIONS DE M. KING

A cette mise en demeure catégorique, M. Mackenzie King a donné d'autres explications. Pour le présent, a-t-il dit, l'aviation militaire et l'aviation civile au Canada ne forment pour ainsi dire qu'un tout à deux faces.

Ceux qui font partie de la seconde font partie aussi de la première, en cas de guerre, et ainsi tous les aviateurs canadiens font partie de la réserve militaire. En ce cas, il peut dire que sa déclaration de Londres est exacte pour la situation présente.

Cependant le cabinet a l'intention de diviser complètement et absolument les deux aviations, d'en faire deux services tout à fait distincts. Alors les aviateurs civils ne feraient plus partie de la réserve militaire aérienne et ne seraient pas sujets à mobilisation, une fois la guerre déclarée. Ils ne passeraient pas automatiquement de l'une à l'autre, comme aujourd'hui.

C'est ainsi que M. Mackenzie King nous fait pour demain des promesses importantes et qu'il faudra lui rappeler en temps et lieux, lorsque le besoin s'en fera sentir.

M. Bourassa a aussi tu au parlement une phrase du rapport de la dernière conférence impériale. On y lit que les délégués des divers gouvernements réunis ont considéré la question du désarmement; qu'ils sont venus à la conclusion que les nations ne se démilitariseront pas assez vite; qu'ils ont pris alors la résolution de tout faire, dans leur sphère respective, pour amener le plus vite possible l'heure du désarmement complet.

Alors le député de Labelle demande au gouvernement comment il se fait que le premier résultat de cette résolution a été chez nous d'augmenter tout de suite de près de trois millions et demi nos armements militaires?

Les ministres, naturellement, n'avaient pas de réponse à faire à cette question très intéressante. Ils sont restés silencieux.

M. BOURASSA ET L'AMENDEMENT MACPHAIL

Enfin, M. Bourassa a parlé en faveur de l'amendement de Mlle MacPhail qui propose de réduire le crédit affecté à l'entraînement des cadets. Le député de Labelle n'est pas prêt à aller aussi loin que deux ou trois progressistes; cet entraînement n'est pas la plus mauvaise forme du militarisme. En Suisse, par exemple, le grand pays pacifiste, les enfants suivent ces pratiques. Si le Canada devient un jour dépendant, il faudra préparer activement tous les citoyens à la défense du pays. Mais aujourd'hui, c'est l'Angleterre, ou d'autres nations qui bénéficient de notre entraînement militaire et surtout l'impérialisme. Alors nos efforts n'ont aucun effet utile pour notre pays.

L'entraînement militaire des cadets a une bonne influence sur les enfants assez souvent. Il enseigne la discipline, etc. Mais le gouvernement ne devrait pas tenter de faire accepter l'entraînement militaire sous le camouflage de l'entraînement physique, et obliger ceux qui veulent cette dernière forme à accepter la première. Les deux arrivent ensemble, il n'y a pas moyen de les séparer et ceux qui s'opposent à notre préparation militaire doivent la subir contre leurs meilleures convictions.

D'ailleurs, les enfants ne sont pas aussi libres qu'on le dit de faire des corps de cadets ou non. On donne un boni de \$2 par cadet aux instituteurs. Et c'est en effet pour ceux-ci qu'il y a tout ces diverses pressions pour que tous les élèves fassent partie de ces corps. Et s'ils n'en font pas partie, ils sont souvent en butte aux persécutions de leurs confrères, si ce n'est des instituteurs. On a menacé des élé-

ves de renvoi s'ils s'abstenaient. Alors la liberté de l'élève ou de ses parents n'est pas tout à fait absolue.

M. Bourassa présente également d'autres raisons. Il y a les raisons générales qui militent contre un entraînement militaire de nos enfants. Il faut que la génération actuelle comprenne la leçon de la guerre et qu'ainsi le Canada tâche de travailler pour la paix chez lui et chez les autres nations par les conférences de Londres et de Genève. D'ailleurs le fédéral qui peut exercer une si bonne influence dans cette direction, ferait mieux de s'en tenir à ses devoirs et à sa juridiction. Il s'éloigne de son domaine lorsqu'il tente d'installer le militarisme dans les provinces sous la forme de l'entraînement militaire, et en le volant de cette manière. Qu'il encourage donc franchement l'entraînement physique, ce serait beaucoup mieux.

Pour toutes ces raisons, M. Bourassa s'est prononcé en faveur de l'amendement de Mlle MacPhail.

M. ROCH LANCTOT

Il faut aussi remarquer le discours plein de bon sens que M. Roch Lanctôt, député de Laprairie, a prononcé sur le sujet. M. Lanctôt était à l'avant-garde de ces députés de Québec qui en 1920 demandèrent au gouvernement Meighen une réduction de moitié dans les crédits militaires et qui, en 1922, en Chambre, et l'obligeant à réduire ses crédits malgré sa volonté bien arrêtée et bien décidée. Aussi il proteste encore une fois contre l'augmentation de ces mêmes dépenses qui sont inutiles pour tous et sont à proprement parler de l'extravagance. Le Canada veut dépenser 3 1-2 millions de plus, lorsque tous les pays d'Europe sont décidés à dépenser moins, c'est absurde, et c'est tout. N'encourageons pas ces gens qui sont financièrement intéressés dans la formation de camps pour l'entraînement des soldats.

Il faudrait aussi avoir le temps de résumer les excellents discours qu'ont prononcés sur le sujet, M. Garland, député de Bow-River, M. Adhead, député de Calgary, Mademoiselle MacPhail et autres progressistes indépendants. Ils n'ont pas voulu s'en tenir à un crédit spécial, mais ont abordé le problème général de l'augmentation de nos dépenses militaires, de l'augmentation de nos dépenses impériales. On ne peut souhaiter mieux.

LA FAILLITE DES ARMEMENTS

La politique des armements militaires, ont-ils dit, a fait faillite dans le monde. Elle a été la cause de la destruction de millions de vies humaines, de la destruction de propriétés pour des milliards. Elle a presque ruiné la civilisation. Alors le monde tente de se rejeter sur le pacifisme, car il est horrifié d'avance de la nouvelle guerre qui se produira; la science, les inventions nouvelles, les progrès de la chimie détruiront des populations entières en un rien de temps. Déjà cette perspective fait trembler tous ceux qui pensent un peu sérieusement à l'avenir et d'un orrhables articles et s'agit ce point de vue.

Il faut le désarmement. Le traité de Versailles a tout ce qu'il faut pour le désarmement. C'est l'esprit qui doit guider l'âge présent et surtout les générations futures.

Car si l'Europe est divisée par les guerres de race et les luttes populaires, il n'en est pas de même de l'Amérique. Nous vivons dans un continent pacifique. Nous n'avons pas à craindre nos voisins, ni les invasions européennes.

Quelques-uns disent que l'argent ainsi dépensé pour la défense nationale est comme une police d'assurance contre la guerre: comme le pays n'est pas beaucoup exposé, il n'est pas nécessaire pour lui de payer une grosse prime. Que ceux qui sont exposés en paient une plus élevée, c'est leur affaire. Que les autres Dominions qui sont ouverts à des invasions ou en redoutent, que l'Angleterre même augmente ces dépenses, nous n'avons rien à y voir. Car pour nous, la dépense est inutile. Le Canada est pacifique, est tranquille, un idéal de paix, des idées de paix et il n'a que faire de plus grandes armées. Il n'a pas d'ennemis.

M. Garland a spécialement félicité M. Mackenzie King pour avoir fait la leçon à M. Bruce, d'Australie, qui voulait nous enseigner le chemin de plus grandes dépenses militaires. (Suite à la page 2)

de 12,000 contribuables blancs, — comptons les Japonais dans ce groupe, — et plus d'un million de Chinois. N'est-il donc pas naturel que les étudiants chinois, de retour dans leur pays, et les contribuables chinois, se sentent insultés d'être ainsi, chez eux, chassés des jardins publics, etc? Mais il se passe bien des choses en Chine par le temps qui court; et les Chinois finiront par obtenir tout ce qu'ils désirent!

Affaires de Chine

Qu'y a-t-il au fond des embarras que les Chinois font de ce temps-ci dans leur pays aux Anglais et aux puissances européennes? On a parlé de menées bolchévistes, de la présence et de l'influence de Borodine, qu'on donne pour envoyé des Soviets, dans les conseils des nationalistes chinois, etc. Un lecture du Star qui déclare avoir vécu en Chine, où il est né, et qui est sujet britannique de race anglaise, écrit à ce journal il y a quelques heures (What's Wrong with China? pag 10, numéro du 11 avril): "J'ai vécu près de vingt-cinq ans en Chine, j'y ai fait affaires avec toutes les catégories de Chinois; je les ai toujours trouvés honnêtes et fiables. On m'a souvent demandé comment les Chinois sont traités dans les quartiers blancs de certaines villes de Chine, appelées concessions étrangères. J'ai toujours répondu la vérité, ceci: "Les Chinois n'ont pas justice". Un exemple: Un Chinois riche envoie ses enfants aux Etats-Unis ou en Europe pour les y faire instruire. Tandis qu'ils sont à l'étranger, les autorités des pays où ils vivent les traitent convenablement, ils sont protégés par les lois, comme des blancs. Sitôt qu'ils retournent dans leur pays natal, ils sont sous un régime à part. On leur interdit l'entrée des jardins publics, des terrains de jeux, des hôtels, des clubs, de bien d'autres endroits tous réservés aux blancs. Et pourtant les jardins publics sont entretenus avec l'argent de taxes prélevées sur tout le monde, à Shanghai, il y a moins

Pour les Acadiens

Une brève note annonce aujourd'hui que, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il y aura, jeudi de la semaine prochaine, à la salle Saint-Sulpice, une soirée au bénéfice d'une nouvelle congrégation religieuse d'Acadie.

Nous tenons à signaler tout de suite cette séance et à marquer que son objet mérite toutes les sympathies.

On ne l'oublie point! O. H.

# Le budget de M. Ralston leur déplaît et ils le disent

(Suite de la première page)

laires. Voilà comment il faut traiter ces étrangers qui viennent chez nous dire ce que nous devons faire. Enfin, employons notre argent à de meilleurs fins, ont-ils dit tous ensemble.

## IL FAUT PREVOIR

M. Ralston, le ministre, a prononcé un habile discours. Il a dit que le gouvernement partage toutes ces idées ou la plupart d'entre elles; qu'il est pacifique, pacifiste, déteste la guerre, la craint, mais qu'enfin il faut prévoir toute éventualité et se tenir en état de résister lorsque le temps viendra. Et pour cela, il nous faut des cadres que nous pourrions remplir le temps venu. Les cadres actuels par suite des garnitures diminuees de dépenses ne sont pas suffisants. Il faut les remettre en ordre et c'est tout. D'ailleurs les augmentations de dépenses portent sur l'aviation civile surtout, qu'il faut établir au pays, et qui ne fait pas partie, à proprement parler, de la milice.

Les progressistes ont assaini cette conclusion de toutes sortes de flèches décochées contre les militaires, qui ont fait bondir quelques généraux conservateurs.

## LES COLERES DE M. EDWARDS

Le reste de la discussion avait bien du piquant. Les cœurs à froid de M. Edwards, bien préparés et recueillis, excitent toujours un chahut. A l'entendre aujourd'hui, M. Garland, qui est Irlandais, a compris pourquoi sa patrie n'a pas joui de sa liberté pendant tant de siècles, ni de la paix. Insultes d'un côté, insultes de l'autre, ramassés de tout ce qui s'est dit de plus bas et de plus abominable contre un homme, insinuations, ton provocant, M. Edwards ramasse tout.

A un certain moment, M. Woodsworth s'est opposé à ce que M. Edwards lui fasse dire qu'il était en faveur d'une révolution économique par des moyens violents. Le député de Frontenac ne voulait pas rétracter. M. Johnston qui présidait le comité n'avait pas bien suivi la phrase de M. Edwards et lui donna raison. M. Woodsworth en appela de la décision du président. M. Johnston fit rapport à M. Rodolphe Lemieux, comme il le devait, par écrit, mais ce rapport posait la question de travers. Reclamations du député de Winnipeg qui avait bien raison, et qui le guaire entend, mais ne le pouvait pas parce que les règlements lui interdisaient la parole. Vote enfin qui soutint la décision par 124 voix à 36; M. Bourassa, les progressistes-libéraux et indépendants votant pour M. Woodsworth lorsque les autres votaient contre. Les libéraux se sentent obligés de supporter la décision de M. Johnston un des leurs, mais on se demande bien pourquoi, lorsqu'elle était aussi de travers et bénéficiait surtout à M. Edwards qui cut tout le profit de cette méprise.

## LE GENERAL ROSS

Un général ensuite, M. Ross, (Kingston), tenta de prouver contre M. Macphail que la guerre de l'opium soutenue par l'Angleterre contre la Chine au début du siècle dernier, n'était pas la guerre de l'opium comme toute encyclopédie britannique le dit, que la guerre des "Boxers" n'était pas la guerre des boxers, et que la Grande-Bretagne s'est toujours conduite en Chine comme une amie, une philanthrope, une bonne matrone chrétienne.

Mademoiselle Macphail revint à la charge, et les autorités pour soutenir sa lettre écrite aux enfants de son comté et se tira bien de sa tâche. Enfin la séance se termina après deux heures. La Chambre avait eu le temps de voter une douzaine de millions pour les douanes, 31 millions pour les postes, et seize millions pour la défense nationale.

## CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Le ministre des finances, M. Robb, a déposé hier après-midi, à la fin de la séance de la Chambre, les crédits supplémentaires pour l'année fiscale 1927-28, se chiffant à \$11,648,361.

Une somme totale de \$1,600,000 est destinée à couvrir les octrois du gouvernement fédéral aux Provinces Maritimes, ainsi répartis: d'ici les recommandations de la prochaine conférence interprovinciale \$875,000 à la Nouvelle-Ecosse; \$600,000 au Nouveau-Brunswick; \$125,000 à l'île du Prince-Edouard. Ces sommes sont octroyées à la suite des recommandations du rapport Duncan.

L'augmentation des salaires des fonctionnaires civils requiert une somme de \$2,700,000.

Le service préventif du département des douanes et de l'accise reçoit une somme de \$881,835 dans les crédits supplémentaires, tandis que la commission royale d'enquête des douanes a une somme de \$162,000.

## Décès

COMTOIS. — A Saint-Hugues, Co Bagot, le 11 avril 1927, à 81 ans et 4 mois, est décédé Zéphirin Comtois, ancien zouave pontifical. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant, à Saint-Hugues. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-DENIS. — A l'Hôtel-Dieu, le 10 courant, M. l'abbé Joseph Saint-Denis, âgé de 69 ans, fils de feu Edouard Saint-Denis et frère de Madame Edouard Marceau. Départ de l'Hôtel-Dieu, 383, rue Saint-Urbain, à 8 heures 40, mercredi, le 13; funérailles à 9 heures, à la Cathédrale.

**La Société Coopérative DE FRAIS FUNERAIRES**  
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires  
EST 1235  
742, RUE SAINTE-CATHERINE EST

**BOURGIE**  
La Compagnie d'Assurance Funéraire  
URGEL BOURGIE LIMITEE  
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires  
YORK 1411  
Sympathie Service  
1420, Notre-Dame Ouest

# Après cinquante années de carrière dans le génie civil

## M. J.-Emile Vanier, diplômé de Polytechnique, à Montréal, en 1877, et bienfaiteur de Polytechnique, docteur ès-sciences appliquées, honoris causa

Le conseil de l'Ecole Polytechnique de Montréal, à l'une de ses dernières réunions, a décidé d'honorer officiellement M. J.-Emile Vanier, ingénieur civil de Montréal, et l'un des membres les plus en vedette du corps des ingénieurs civils canadiens, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son admission à la pratique, à titre de diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

M. Vanier fut en 1873 le premier élève à s'inscrire à l'Ecole Polytechnique qui venait de se fonder, et le premier à recevoir un diplôme de gradué de cette école, en 1877. Il y a donc cinquante ans cette année qu'il est ingénieur.

M. Vanier fut architecte, à titre gracieux, de l'hôtel qui loge présentement l'Ecole Polytechnique et en surveilla les travaux; il fut aussi l'un des principaux professeurs et l'un des grands bienfaiteurs de cette école et il a contribué puissamment à son développement, en fournissant les sommes nécessaires à l'installation des laboratoires de chimie industrielle. Les diplômés de l'Ecole l'ont en particulier estimé, de même que tout le monde des hommes d'affaires canadiens-français.

M. Vanier recevra un diplôme de docteur ès-sciences appliquées, honoris causa, de l'Université de Montréal, à la prochaine collation des diplômes, (en mai), et sera prochainement l'objet d'une démonstration de la part des ingénieurs civils de Polytechnique.

Le Conseil de l'Ecole a passé ces jours-ci à son sujet la résolution suivante:

"ATTENDU que M. J.-Emile Vanier fut, en 1873, le premier élève à s'inscrire à l'Ecole Polytechnique; "ATTENDU qu'il fut le major de la

première promotion en 1877; "ATTENDU que M. J.-Emile Vanier est l'un des ingénieurs les plus distingués qui soient passés par l'Ecole, et que par son exemple et ses succès il a fortement contribué au bon renom et au perfectionnement de la profession d'ingénieur dans la Province de Québec;

"ATTENDU qu'il est parmi les anciens élèves de l'Ecole celui qui ait le plus aidé à son Alma Mater tant par son appui ininterrompu que par ses dons généreux;

"ATTENDU qu'il a tout particulièrement contribué au développement de l'Ecole en fournissant les sommes nécessaires à l'organisation de laboratoires de chimie industrielle;

"ATTENDU qu'il a de plus, lors de la construction du bâtiment principal actuel de l'Ecole, agi gratuitement comme architecte et surveillant des travaux;

"ATTENDU qu'il fut pendant de nombreuses années l'un des professeurs les plus avertis du personnel de l'Ecole;

"ATTENDU qu'il y a cinquante (50) ans, cette année, que Monsieur Vanier a reçu son diplôme de l'Ecole, et qu'il est opportun de marquer cette époque en lui rendant un témoignage de reconnaissance approprié;

"IL EST PROPOSE par M. Olivier Lefebvre, secondé par M. Arthur Survever et adopté à l'unanimité que l'Ecole décerne à Monsieur J.-Emile Vanier, le titre de Docteur ès-sciences appliquées "honoris causa";

"Le secrétaire est de plus autorisé à soumettre cette résolution à la Commission des Etudes de l'Université de Montréal, pour approbation."

et nul autre pourra jamais le remplacer.

Nous ignorons tout de ce pays. Ses ressources sont dilapidées. Les forêts, rares et n'existant que dans la partie sud seulement, sont dévastées par des incendies que les chasseurs, par incurie, y allument. Des vendettas meurtrières, fréquentes parmi les indigènes, s'y exercent librement. Enfin, les mêmes conditions existent qu'il y a deux siècles. Est-ce pour perpétuer un semblable état de choses que l'on a annexé cette région? Il est grand temps que la province commence à y exercer son autorité.

Profitez de la leçon que nous venons de recevoir au sujet du Labrador, évitons que l'indifférence ou l'ignorance ne nous causent pas là encore une perte irréparable, simplement parce que nous n'aurons pas su ou voulu agir à temps. VOYAGEUR

## CONFERENCE DU DR WALSH

SUR LE SUJET SUIVANT: "LA VIE VAUT-ELLE D'ETRE VECUE?" — A LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE LA RUE DE MONTAGNE

Le Dr James-J. Walsh, directeur médical de l'Ecole de Sociologie de l'Université Fordham et professeur de psychologie au Cathedral College de New-York a donné une conférence dimanche à la salle des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne. Le conférencier, publiciste et auteur connu, a traité le sujet suivant: "La vie vaut-elle d'être vécue?"

Le mot vie, dit le conférencier, semble être le mot le plus facile du monde à comprendre, mais c'est pourtant le mot le plus difficile à définir. Nous savons tous ce que le mot veut dire, mais c'est plus difficile d'expliquer ce que nous en connaissons. Saint-Augustin a dit: "Si vous ne me demandez pas ce qu'est le temps, je sais ce que c'est, mais si vous me le demandez, je ne puis vous le dire". La même chose est aussi vraie pour l'espace, mais est-il beaucoup de choses qu'il nous semble mieux connaître que la vie, le temps et l'espace?

La vie représente un des sept mots qui ont fait le sujet de tant de dis-

cussions au début du vingtième siècle: la matière, le mouvement, la loi, la vie, le sentiment, la conscience des choses et la volonté libre.

Une foule de personnes croient que nous apprenons beaucoup de choses au sujet de la vie, mais plus nous apprenons de choses sur elle plus nous épaississons le mystère qui l'entoure.

Pour quelques-uns, la vie n'est qu'une agglomération de substances, près de 5-6 du corps ne sont que de l'eau, puis nous avons aussi un peu de gras qui sert à lubrifier, de plus, notre corps possède un peu de soufre et de phosphore et un peu de chaux, un tout petit peu de fer et d'iode.

Pourtant, nous valons bien plus que la matière qui compose notre

## La pipe Cavité



Ne se bouche pas, Ne râle pas. Jamais de jus dans la bouche.

CHEZ LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE. No 1, \$1.00; No 2, 50c

Demandez notre catalogue E. N. CUSSON 7062, ST-DENIS, Montréal

corps et qui vaut, à peu près 63 sous les cent livres. L'homme est un animal créateur d'idées. Nous ne sommes pas intéressés par la seule matière, il y a quelque chose au-dessus de tout cela qui représente pour nous la partie la plus précieuse de la vie. La vie est un mystère mais alors la science ne résout par les mystères, comme beaucoup de personnes le croient, elle ne fait que les multiplier. La science résout quelques problèmes mais elle épaissit le mystère qui nous entoure. Prenons par exemple le cas de l'astronomie. A l'oeil nu, nous pouvons voir environ trois mille étoiles, à l'aide du télescope, nous pouvons en voir trois cents billions. Nous connaissons plus d'étoiles, mais nous avons épaissi le mystère de toute la différence entre trois mille étoiles et trois cents billions!

Après avoir montré comment les maladies, malgré les découvertes de la science, prennent encore chaque année des millions de vies humaines, l'orateur déclare que la vie ne vaudrait réellement pas la peine d'être vécue si l'homme ne croyait pas à une vie future, s'il ne se rendait pas compte que la vie temporelle n'est qu'une suite d'épreuves pour servir de préparation à une vie supérieure.

La conférence de dimanche a été irradiée par le poste C.H.Y.C. S.-G. Mgr Georges Gauthier, coadjuteur de Montréal, a récemment approuvé dans une lettre l'idée des Chevaliers de Colomb de propager les idées catholiques par le radio. L'assemblée de dimanche était présidée par M. L.-I. MacMahon, député du district des Chevaliers de Colomb.

Aux conservateurs d'Hochelega

Les conservateurs de la division électorale fédérale d'Hochelega se réuniront au No 4410 rue Parthenais, mercredi, le 13 avril à 8 h. p.m., pour procéder au choix de deux délégués et de leurs substitués à la convention conservatrice qui aura lieu à Winnipeg, le 8 octobre prochain. Ce choix de délégués sera fait par la partie comprise depuis la rue Frontenac en venant vers l'ouest.



## LOCAL & LONGUE DISTANCE DEMENAGEMENTS

A L'HEURE OU PAR CONTRAT

ENTREPTS ABSOLUT A L'EPREUVE DU FEU DES PLUS MODERNES SUR LE CONTINENT

EMBALLAGE — EXPEDITION

## J. B. Baillargeon Express Ltée

329 ONTARIO EST, COIN ST-DENIS — EST 6400

SPECIALITE PIANOS COFFRES-FORTS MACHINERIE

## Des Stewards de Carrière

1840 1927

sont à votre disposition sur les navires canadiens favoris

Vous remarquerez l'aisance et la dignité discrète avec lesquelles le personnel de stewards s'empresse à satisfaire tous vos désirs. Chacun d'eux est expert dans ses fonctions. Plusieurs sont les fils des premiers employés de la Cunard. Le service est l'idéal qu'ils sont fiers de poursuivre. Ces dispositions sont innées chez eux.

## SERVICE CANADIEN LIGNES Cunard et Anchor-Donaldson

THE ROBERT REFORD CO. LIMITED  
20 rue de l'Hôpital, Montréal  
ou tout agent de navigation.

## MARCOLIVE

Huile d'Olive-Nice Garantie Pure

La Reine des huiles d'olives

La plus Savoureuse

En vente chez les principaux épiciers et pharmaciens

G. MARCELLINI & CIE NICE FRANCE

Agent général pour le Canada: J. ALFRED OUMET MONTREAL

## FUMEZ LE TABAC "PAGEANT"

I. TETRAULT, Engr. MONTREAL, QUE.

## Sun Life Assurance of Canada

### Inoculation antityphoïde

Pendant la semaine de Pâques, la Clinique d'inoculation gratuite donnée par la Compagnie pour le traitement de ses détenteurs de polices et le public ne sera ouverte que pendant les heures suivantes:—

Vendredi saint, 15 avril — Fermée  
Samedi, 16 Avril — Ouverte de 2 à 3 hrs p. m. seulement  
Dimanche de Pâques, 17 Avril — Fermée  
Lundi de Pâques, 18 Avril — Service régulier quotidien de: 9.30 à 10.30 a. m.; 2 à 3 p. m., et de 7 à 8 p. m.

Le traitement ne sera donné qu'à la Clinique Centrale

## EDIFICE SUN LIFE

Square Dominion

Deux traitements sont nécessaires. Ne manquez pas de retourner prendre une seconde inoculation, une semaine après avoir reçu la première.

## Allez-vous en EUROPE cet Eté

C'est le moment de réserver votre passage. Un simple dépôt et l'on vous retiendra la cabine de votre choix sur un paquebot

## À CLASSE UNIQUE

Départs fréquents de Montréal et de Québec. Quatre jours seulement en pleine mer par le majestueux boulevard océanique de l'Atlantique. Tous les passagers sont sur un pied d'égalité sur un paquebot à Classe Unique — salons, ponts, salle à manger — tout le bateau est à votre disposition. La cuisine et le service sont conformes aux prototypes établis par le Pacifique Canadien.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent de navigation ou à—

D. R. KENNEDY, Agent général du trafic océanique, 141 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: MAIN 7700

## PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

L'un des "témoins" de M. Taschereau

L'Union Catholique des Voyageurs de Commerce de Québec félicite de son attitude l'Action catholique

Québec, 11. M. Taschereau, dans son communiqué aux journaux, a cité une lettre de félicitations qui lui avait été adressée, l'autisme dernier, par l'Union catholique des Voyageurs de Commerce. La même Union, pour bien préciser son attitude en face des événements qui se sont produits depuis quelque temps, vient d'adresser à M. Dorion la lettre suivante, que l'Action catholique publie aujourd'hui en tête de sa première page: Québec, 11 avril 1927. M. le Commandeur J. Dorion, Directeur de l'Action Catholique, Québec.

La prorogation aura-t-elle lieu demain ?

Le parlement fédéral essaiera de terminer la session demain après-midi — M. Castonguay directeur des élections

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Le parlement tiendra un suprême effort pour proroger demain après-midi. Mais la chose n'est pas facile car la députation ne se presse guère. Il faudra probablement s'écarter toute la nuit pour surmonter cette entreprise. LA NOMINATION DE M. CASTONGUAY Ce matin, le premier ministre a présenté une résolution pour nommer M. Y. Castonguay, directeur des élections. Les conservateurs et les libéraux étaient d'accord mais les progressistes ont fait remettre la discussion à demain. M. Carmichael a demandé du temps pour présenter les bills privés qui restent au feuilleton.

LE POSAGE DES BOUEES

CE TRAVAIL NE COMMENCERA PAS AVANT JEUDI MATIN — LE LADY GREY PARTIRA DEMAIN POUR SOREL

Le département de la marine et des pêcheries annonce ce matin qu'il ne pourra commencer le posage des bouées demain à cause des nombreux champs de glace flottants qui descendent encore avec le courant et qui pourraient déplacer les bouées à mesure qu'on les poserait. Si les conditions de la glace le permettent, ce travail commencera jeudi matin mais ne pourra se terminer vendredi midi, comme on l'avait annoncé tout d'abord. C'est au moins un retard de 24 heures dans l'ouverture de la navigation océanique, car les transatlantiques qui ont hiverné ici ne voudront pas partir tant que le chenal ne sera pas correctement indiqué par les bouées du département de la marine. Le Lady Grey, actuellement dans le port, partira pour Sorel demain ayant à bord les ingénieurs du département qui contrôleront la mise en place et le repérage des bouées. Les remorqueurs du gouvernement et le Shamrock, affectés au posage des bouées, sont partis de Montréal à six heures ce matin pour Sorel d'où ils commenceront le travail de posage des bouées aussitôt qu'ils recevront des instructions d'Ottawa. Les canaux de l'Ontario, qui relient Montréal aux Grands Lacs, seront ouverts à la navigation le 25 avril.

Retraite prêchée par M. le chanoine Courchesne

M. le chanoine Georges Courchesne, principal de l'École Normale de Nicolet, prêchera la retraite du cercle Saint-Henri, de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, dans le sous-sol de l'église Saint-Henri, 59, rue du Collège. M. le chanoine Courchesne donnera son premier sermon demain soir à 8 h. Jeudi et vendredi il parlera à 8 h. 30 du matin, à 2 h. de l'après-midi, et à 8 h. du soir. Samedi, il prêchera à 8 h. du matin et à 3 h. de l'après-midi.

Mort à 92 ans

Québec, 12 (D. N. C.). — M. Michel Roberge, âgé de 92 ans et quelques mois, le plus vieux citoyen du comté de Lévis, est mort dimanche à Saint-Jean-Chrysostome. Pendant 70 ans, il avait été secrétaire de sa municipalité.

L'EMBARGO SUR LE LAIT ET LA CREME

LES ETATS-UNIS NE SONT PAS DISPOSES A LEVER LEUR INTERDICTION

Washington, 11. — A la suite de rapports reçus par le ministère de santé à Washington, disant que l'épidémie de typhoïde à Montréal s'étend maintenant à des endroits en dehors de la ville, il est possible que la durée de l'embargo sur le lait et la crème provenant d'un rayon de 200 milles de Montréal, qui dure depuis trois semaines, soit encore prolongée. Au ministère américain de l'Agriculture on a déclaré ne pas prévoir de changement à brève échéance dans les règlements de l'embargo. "Il n'y a pas de changement dans la situation, a déclaré un officier du ministère, au contraire, nous avons appris que de nouveaux cas de typhoïde ont été rapportés provenant d'endroits en dehors de Montréal. Nous ne pouvons certainement pas restreindre l'espace que doit couvrir l'embargo tant que tout danger d'infection ne sera pas passé. Pourtant, nous attendons des rapports plus favorables, sous peu."

A VERDUN

CETTE MUNICIPALITE FERA UNE ENQUETE SUR LA MORT DE DEUX DE SES POMPIERS

Hier soir, à sa première réunion depuis les élections municipales, le conseil de Verdun a décidé de faire tenir une enquête sur l'accident qui le 28 mars a coûté la vie aux pompiers Levett et Choquette. L'enquête commencera dès la sortie de l'hôpital des pompiers qui ont été blessés dans l'accident. Le conseil a aussi pris la décision de présenter ses condoléances à Mgr Richard, éprouvé par la mort d'un frère et d'une sœur. Sur proposition de l'échevin Cohn, secondé par l'échevin Cool, le conseil a résolu, à la fin de la séance, d'autoriser la Commission métropolitaine à emprunter \$652,000 pour la ville. Le taux d'intérêt ne devra pas dépasser six pour cent. M. le maire J.-P. Dupuis a présidé cette séance. Tous les membres du conseil étaient présents: MM. E. Smyth, H.-J. Garrity, C. Allard, Henry-L. Cohn, Léon Bélanger, Emile Cool, C.-M. Allen et P.-A. Lafleur. M. l'échevin C. Allard, le doyen du conseil, a été élu pro-maire.

Que les enfants ne jouent pas dans la rue

M. le coroner-adjoint Prince a rendu un verdict de mort accidentelle hier dans le cas du petit Yvon Sainte-Marie, quatre ans, qui a été écrasé par un automobile samedi. L'enfant, qui habitait au no 5141, rue Drolet, fut frappé alors qu'il courait après une balle, sur la chaussée. M. Prince a fait observer que pour un très grand nombre d'enfants les terrains de jeux actuels ne sont pas facilement accessibles. Il a recommandé à la police d'exercer une surveillance très étroite et d'empêcher les enfants de se servir des rues comme terrains de jeux.

Sur le lac St-Jean

Chicoutimi, 12 (D.N.C.) — On annonce de Roberval que la route régionale est passable pour les automobiles. Des voitures ont fait le trajet Roberval-Périvork et Roberval-Chicoutimi. C'est la première année que la neige part aussi tôt. La glace sur le lac est en si bon état que les automobilistes ne craignent pas de s'y aventurer et de traverser, par exemple, de Périvork à Roberval.

Le pavage de la rue Sherbrooke

On rapporte à l'hôtel de ville que la réfection du pavage de la rue Sherbrooke, entre les rues Atwater et Peel, où la Montreal Water a posé un égout collecteur l'an dernier, sera complètement terminée dans trois semaines. La réfection de tous les autres pavages sera terminée d'ici cinq semaines.

M. David officier de la Légion d'honneur

Québec, 12 (D. N. C.). — M. L.-A. David, secrétaire provincial, vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur par le gouvernement français. La nouvelle de cette décoration a été annoncée par M. le baron de Vitrolles, consul de France au Canada, en même temps qu'il confirmait la nomination de M. Taschereau comme commandeur de la Légion d'honneur.

Le charbon de l'Alberta

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Les Communes ont passé la séance du matin sur la question du transport jusqu'à l'Ontario du charbon de l'Alberta. M. Garland a soulevé la question et fait un long discours pour démontrer la bonne qualité et les quantités immenses de charbon de l'Alberta. Progressistes et conservateurs ont reproché au gouvernement son inaction. Celui-ci a dit que la Commission des Chemins de fer étudie le problème et que le gouvernement demande de l'argent pour tenter des expériences.

Mort d'Emile Hébrard

Paris, 12. — M. Emile Hébrard, ancien directeur du Temps, est mort ces jours derniers.

La Politique

Censure contre M. Trépanier

LA SECTION DU SAINT-ENFANT-JESUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE BLAME SON PRÉSIDENT GÉNÉRAL POUR CERTAINS PAROLES PRONONCÉES LORS DE SA DERNIÈRE ASSEMBLÉE A LA SALLE LA-FONTAINE — UNE GRATIFICATION DE \$250. QUE S'EST FAIT VOTER M. TRÉPANIÉ

Le chef de l'opposition dit qu'il s'attend à l'annonce des élections d'ici lundi prochain. Il a appris cependant que des libéraux importants à Montréal s'opposaient à ce que les élections aient lieu avant l'enquête sur le "Laurier Palace" où le gouvernement a sa part de responsabilité. Puis il y a la question des démantèlements et ces libéraux préféreraient le mois de juin. Des libéraux de comités ruraux s'opposeraient aussi à des élections avant que le gouvernement fixe l'indemnité des victimes du Lac Saint-Jean, ait montré sa façon de procéder et de juger. Ils prétendent que si le gouvernement fait des élections avant, l'électorat peut conclure que le gouvernement veut jouer quelques autres tours aux habitants. On sait que plusieurs autres questions sont en suspens: les Ecoles catholiques de Montréal, la question juive, etc. Dans les districts de Québec, Pontiac, etc., il y a encore de la neige et les chemins sont très mauvais. "Quant à l'opposition, dit M. Sauvé, elle est confiante. Ses amis sont disposés à lui donner tout leur concours. Nous croyons prendre un siège de plus à Montréal. Contrairement à ce qu'on a publié et laissé croire en retranchant une phrase de mes remarques de Saint-Augustin, nous ne prendrons pas que Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Hull, mais nous aurons aussi la majorité des comités de campagne, car les cultivateurs, qui ont le gouvernement à leur charge, ne se chargent pas de la dissolution sera annoncée, nous ferons toutes nos conventions. Nous demandons à nos amis de se tenir prêts. La convention de Champlain aura lieu demain. Dans Vaudreuil on choisit M. Dorion, Montpetit et M. F. S. Roy, marchand de la Reine, est le candidat de l'Abitibi. Nous aurons d'autres candidatures à annoncer aussitôt après la dissolution.

A Sainte-Genève de Batiscan

Demain, à Ste-Genève de Batiscan, a lieu la convention du comté de Champlain pour le choix d'un candidat opposant. Toutes les paroisses seront représentées et au sortir de la convention qui commence à deux heures, on tiendra une grande assemblée politique. Outre le candidat, MM. Alfred Duranleau, c.r., député de la division de Laurier, J.-O. Renaud, député de Québec, porteront la parole, ainsi que d'autres orateurs du comté.

M. F.-S. Roy candidat dans l'Abitibi

A la convention des opposants du comté de l'Abitibi, M. F.-S. Roy a été choisi unanimement comme candidat. M. Roy est marchand à la Reine. Lorsqu'on en vint aux affaires nouvelles, M. Wilson se leva et donna communication d'une lettre de M. l'abbé O. Deschênes, vicaire de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus et aumônier de la section St-Jean-Baptiste de cette paroisse. M. l'abbé Deschênes protesta dans cette lettre contre certaines paroles malheureuses que Léon Trépanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, a prononcées lors d'une assemblée publique où il a pris la parole comme échevin. Il a alors déclaré que certains bons abbés se passeraient moins de la lecture d'un journal (il faisait allusion au Devoir évidemment) que de celle de leur bréviaire. M. l'abbé Deschênes explique dans sa lettre que la lecture du bréviaire est une obligation de conscience pour tout prêtre et qu'il est indigne d'un président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, société essentiellement catholique, autant que d'un simple catholique, de traîner la religion dans une question purement politique ou le clergé n'a rien à voir et à laquelle il ne s'est pas mêlé. M. l'abbé Deschênes regrette vivement que de telles paroles se soient trouvées dans la bouche d'un président général et il en donne communication à la section dont il est aumônier. La discussion ne fut pas longue sur cette question car immédiatement quelqu'un se leva pour faire la motion suivante: "Il est unanimement résolu de faire tenir la lettre de notre aumônier au comité général de la Société Saint-Jean-Baptiste; que les sentiments contenus dans cette lettre sont les nôtres; que comme membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et comme catholiques nous considérons qu'il était aussi déplacé qu'inutile pour le président général de prononcer publiquement sur une question de politique les paroles qu'on lui reproche; qu'une motion honorable soit faite par le président général aux personnes visées en ce qui concerne les membres du clergé." Cette motion fut adoptée à l'unanimité. Après quelques autres discussions sur des affaires de routine, l'assemblée fut levée. J.-L. D.

Quel sera le candidat libéral dans Rimouski?

Québec, 12 (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, avant la séance de conseil exécutif, a reçu, ce matin, quelques délégués du comté de Rimouski à la prochaine élection. Quelques libéraux favorisent la candidature de M. P.-E. Côté, mais la plupart sont favorables à M. le Dr Moreau, député actuel. Comme au caucus libéral, au cours de la session, on a décidé que les députés sortant de charge, et moins qu'ils ne se retirent d'eux-mêmes, seront les candidats officiels. Il ne fait pas de doute que les libéraux de Rimouski se rallieront au choix de M. Moreau.

Baïllonné

Un jeune homme de dix-sept ans nommé Avila Avotte a été trouvé gisant sur le trottoir et baïllonné, rue Richmond, vers cinq heures, ce matin. Avotte a déclaré à la police qu'il avait été battu par deux hommes et une femme. Ses blessures paraissent peu graves.

Sir Lomer Gouin revient d'Europe

L'Olympic, de la White-Star arrivera à New-York ce soir de Southampton et de Cherbourg avec 800 passagers dont 425 de première. Sir Lomer Gouin et lady Gouin reviennent d'Europe par l'Olympic.

La nouvelle préfecture apostolique de Kagoshima

Les Franciscains canadiens s-français en auront la direction

Les Trois-Rivières, 12 (D.N.C.) — Nous apprenons qu'une lettre du Ministre Général des Franciscains à Rome annonce au Père Provincial du Canada l'érection de la Mission Franciscaine de Kagoshima, Japon, en Préfecture apostolique indépendante. C'est le 9 juillet 1921 que la S.C. de la Propagande confiait aux Franciscains l'évangélisation d'une partie du diocèse de Nagasaki, comprenant les quatre préfectures civiles (ken) de Kagoshima, Okinawa, Miyasaki et Oita. Depuis lors ces deux dernières préfectures ont été cédées aux Salésiens de Don Bosco. Le décret d'érection dont nous n'avons pas encore le texte nous apprendra bientôt les limites exactes du territoire définitivement confié aux Français de notre pays. Onze missionnaires canadiens travaillent actuellement sur ce ter-

Le magistrat Godbout présidera la commission du Lac Saint-Jean

Le juge Boyer conduira l'enquête sur le théâtre

Québec, 12. (D.N.C.) — Le magistrat A. Godbout sera nommé président de la commission qui doit fixer les dommages causés par l'inondation au Lac St-Jean. Le juge Boyer a accepté de présider la commission qui fera enquête sur le théâtre dans la province. Telle est la déclaration faite par M. Taschereau, à la suite de la séance du cabinet, à midi.

LES OEUF DE PAQUES

C'est l'époque des oeufs de Pâques. Mais on peut introduire dans l'offre de ce cadeau la plus intelligente fantaisie. Faites cet oeuf, même s'il s'adresse aux petits soit un aliment pour l'esprit. Nous avons de beaux livres pour eux, des livres substantiels, durables et à bon compte. Ce n'est pas le Missel et l'Angelus, à un prix ridiculement bas, qu'ils apprécieront le moins. Pour les grandes personnes nous trouvons d'autres livres, comme la classique Histoire du Christ. Songez aussi aux premiers communiants que vous avez dans votre famille. Marquez cet événement par l'offre d'un beau livre. Vous aiderez ainsi à ouvrir l'esprit de l'enfant. Peut-être dépendra-t-il de vous qu'il prenne le goût de la lecture qui mène au goût de l'étude et des travaux intellectuels. Puissez dans cette liste et si elle ne vous satisfait pas, écrivez au Service de librairie du Devoir ou venez en personne. MISSÉL ET VESPERAL — Latin-français, disposé dans un ordre très pratique avec notes et explications, conformément aux DERNIÈRES éditions vaticanes par l'abbé J. Solé. Contenant: — La Messe Complète pour tous les jours de l'année, ainsi que le Propre du Canada, Les Vêpres de tous les Dimanches et Fêtes. Des Prières diverses: Prières du matin et du soir, avant et après la confession, avant et après la communion, le chemin de croix, Prières pour les saluts, (2ième édition 1927). Reliure imitation phoque souple, tranché rouge, au comptoir \$75, par la poste \$1.00. Reliure imitation phoque souple, tranche dorée, au comptoir \$95, par la poste \$1.00. Reliure imitation phoque capitonée, tranche dorée, au comptoir \$110, par la poste \$1.10. Reliure mouton souple, tranche rouge glacée, au comptoir \$125, par la poste \$1.35. Histoire du Christ par Giovanni Papini, \$1.00 franco. Albums pour enfants: Fable de Lafontaine (1ère partie) 70 fables, illustrées par Benjamin Rabier, 85c. franco; (2ème partie), même prix, 85c. franco. L'Ancien Testament raconté aux enfants par le chanoine Pinaud, nombreuses illustrations, 85c. franco. Gargantua, nombreuses illustrations de Pierre Courseles, \$1.00 franco. Les Contes de Perrault, illustrés par R. de la Nézière, \$1.50 franco. Service de Librairie du "Devoir", 336, Notre-Dame est, Montréal.

Maisons étrangères occupées par des Chinois

Shanghai, 12. (S.P.A.) — Un message reçu aujourd'hui par sans-fil annonce l'occupation par les troupes chinoises de toutes les maisons des étrangers et de l'édifice des bureaux de la Standard Oil Company, à Chiankiang.

Cette lettre de Mlle MacPhail

Durham, Ont, 12. (S.P.A.) — A une assemblée spéciale de la Commission des écoles de Durham, on l'on a discuté la lettre de Mlle MacPhail aux enfants, des écoles du comté de Grey, lettre qui traitait de la situation en Chine, les commissaires ont décidé de refuser la permission de lire cette lettre dans les écoles à cause des déclarations qu'elle contient au sujet de la politique britannique chinoise.

Le typhoïde

Le nombre des cas rapportés hier a été de 52 et de 21 cet avant-midi, soit un total de 2274 depuis le commencement de l'épidémie.

A la demande du bureau de santé, la Société de la Croix-Rouge prépare un nouvel hôpital d'urgence pour les personnes atteintes de typhoïde. Cet hôpital sera situé au numéro 329 Laguchetière-est, dans l'ancien couvent des RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, près de la rue St-Denis. Cet immeuble convient fort bien pour un hôpital, dit-on, et il y aura peu de réparations à faire. On fait immédiatement les préparatifs pour loger d'abord cent patients. Ce nombre sera augmenté s'il est nécessaire. La ville a décidé de demander de nouveau l'aide de la Croix-Rouge après que l'on ait constaté que les hôpitaux actuels ne peuvent pas prendre plus de malades atteints par la typhoïde.

On invitera Mlle Cartier

Le 1er juin, la Société Saint-Jean-Baptiste fera une manifestation au pied du Monument Cartier, afin d'honorer la mémoire de sir Georges-Etienne Cartier.

Le Quebec commencera son service lundi

Le Québec, de la Canada Steamships Lines, arrivera à Montréal dimanche matin pour commencer son service dès lundi entre Montréal et Québec. Le Saguenay est parti de Sorel à six heures ce matin pour le bassin de radoub de Lauzon où il sera examiné. Il partira de Québec lundi pour inaugurer le service quotidien entre Québec et Montréal. Les deux navires, jusqu'à nouvel ordre, ne transporteront que des marchandises.

Le C.N.R. et ses employés

Le bureau d'arbitrage choisi pour étudier le différend des employés des Chemins de fer nationaux du Canada et la compagnie, a siégé ce matin, à huis clos, dans la chambre 12, du palais de justice, sous la présidence de M. J.-W. Donovan, de Winnipeg. M. Howard Ross, c.r., de Montréal représente les employés et M. Peter Whyte, c.r., la compagnie.

Les employés réclament une augmentation de salaires pour les agents de gares, les hommes de gares, M. J.-G. Maguire, président de la Canadian Brotherhood of Railway Employees, a exposé la cause des employés, et leurs réclamations. Les employés veulent une augmentation de 820 par mois, ou de 10 sous de l'heure.

Le constable Malépart est très mal

A l'hôpital Notre-Dame, à midi, on considérait comme très critique l'état du constable Georges Malépart, qui a été frappé, renversé de sa motocyclette et traîné sur une longueur d'une centaine de pieds par un auto, rue Sherbrooke, samedi soir.

Le procès de ces six accusés

Les six employés de la maison Hubert-Hébert, accusés de comploter pour frauder cette maison de plusieurs milliers de dollars, ont subi ce matin leur enquête préliminaire. Deux des prévenus ont été entendus comme témoins de la Couronne. Les autres ont été condamnés à subir leur examen volontaire, le 19 avril.

U. C. C.
Président
Aldéric LALONDE
Vice-président
Oscar GATINEAU
Sec.-trésorier
Donat-C. NOISEUX

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétariat
336, Notre-Dame E.
Edifice du "Devoir"
Montréal
Tél. Main 6447
Adressez toutes communications à l'U.C.C. comme ci-dessus.

PETITES AFFICHES
Tarif
TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, 30 mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

CREDIT AGRICOLE

Divers aspects de la question

Le crédit agricole est sans contredit la question la plus d'actualité aujourd'hui pour tous ceux qui s'intéressent sérieusement à l'agriculture. Le parlement fédéral vient d'adopter sans discussion le bill no 62 "ayant pour objet l'institution au Canada d'un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs".

Les apparences sont que la province de Québec ne marchera pas dans cette voie sans un peu de discussion. Les cultivateurs demandent l'organisation du crédit agricole, mais ceux qui, en haut lieu, ont dirigé jusqu'ici le mouvement d'organisation agricole dans cette province, n'étant pas cultivateurs eux-mêmes, n'ont pas encore ressenti le besoin de l'organisation du crédit agricole dont souffre l'agriculture, et se prononcent plutôt contre cette organisation en émettant l'opinion que nous l'avons déjà, ou que le gouvernement ne doit pas intervenir, ou encore que les cultivateurs n'ont qu'à économiser davantage pour avoir le crédit dont ils ont besoin.

L'Union Catholique des Cultivateurs s'est appliquée, depuis ses débuts, à étudier sérieusement cette question de l'organisation du crédit agricole. Nous croyons que le temps est venu pour tous ceux qui se préoccupent, un tant soit peu, du sort des agriculteurs de cette province d'apporter à cette question l'attention la plus sérieuse.

Avant de s'engager dans cette voie, il y a deux questions à se poser; je veux les poser ici pour ceux qui ne l'ont pas encore fait: 1o L'organisation du crédit agricole ne serait-elle pas avantageuse pour la province de Québec en général? 2o Quel serait le ou les moyens à prendre pour arriver à ce résultat?

Je veux établir aujourd'hui que l'établissement du crédit agricole rencontre non seulement un besoin des cultivateurs, mais est avantageux pour toutes les classes de la société.

Chaque commerçant ordinaire fait des affaires chaque année pour une, deux, trois fois et plus le montant de son capital investi; le cultivateur, lui, a des revenus bruts qui représentent un dixième (1/10) à un cinquième (1/5) de la valeur de sa propriété; c'est donc dire que les conditions de crédit faites au commerce sont difficilement adaptables aux besoins de crédit de l'agriculture; c'est dire aussi que si l'on veut améliorer le sort des agriculteurs, si l'on veut, non seulement rendre la vie des campagnes plus attrayante, mais surtout encourager les jeunes cultivateurs à s'établir sur des terres, il faut de toute nécessité leur rendre la chose possible, en améliorant les conditions de crédit faites aux agriculteurs.

Ceci ne comporte pas nécessairement des sacrifices quelconques faits par quelques-uns des bailleurs de fonds des prêts agricoles, mais comporte plutôt une organisation permettant d'uniformiser, et cela aussi bas que possible, le taux d'intérêt sur les prêts agricoles.

Un crédit agricole doit donc rencontrer deux besoins de l'agriculture; le besoin d'argent — c'est le moindre — et le besoin d'une organisation spéciale de remboursement conforme aux conditions de l'agriculture — c'est le point principal.

Quand il est question de crédit agricole, un grand nombre envisagent ordinairement seulement le côté: besoin d'argent des agriculteurs; c'est l'aspect de la question le moins important. Ce besoin existe plus ou moins suivant les régions de la province; dans les Cantons de l'Est, au Lac-Saint-Jean et dans les régions plus nouvelles, l'argent est moins commun, il s'y pratique beaucoup d'usure, et les cultivateurs sont obligés de faire affaires aux banques, le tout à des taux très élevés et à des conditions souvent désastreuses. Il existe un peu partout des cas de grand besoin d'argent, mais en général dans les vieilles paroisses, bien qu'un grand nombre de prêteurs préfèrent aujourd'hui accepter les offres toujours alléchantes des vendeurs de débentures, il y a ordinairement assez d'argent à un taux acceptable.

L'agriculteur, comme le commerçant, a souvent besoin au cours de sa carrière, d'emprunter; si ce n'est pas pour lui personnellement, ce sera pour établir un de ses fils. On a beaucoup glosé sur le crédit et le prétendu abus de crédit. L'emploi du crédit est toujours avantageux pour quiconque emprunte à un taux et à des conditions telles, qu'il pourra à même les profits réalisés par cet emprunt rencontrer les paiements d'intérêts, tout en faisant des remboursements réguliers. C'est pour en arriver là que l'agriculture a besoin d'un système de prêts comportant remboursement par annuité.

Pour se convaincre de la nécessité d'une telle organisation, il n'y a qu'à se rendre compte, par le rapport du Dr Tory par exemple, du grand nombre de gouvernements et d'organisations qui se sont appliqués à procurer à l'agriculteur un système de crédit comportant remboursement par au moins 20 paiements égaux.

De cette manière, le cultivateur vivra exempt des angoisses de ceux qui redoutent toujours les exigences de leurs créanciers, et les conditions de remboursement étant conformes à ses capacités, il aura la satisfaction de progresser chaque année, car qui paie ses dettes s'enrichit. Ce sont toujours les échéances du début de l'exploitation qui sont les plus inquiétantes, et celles-ci étant diminuées par le fait que toutes sont égales, cela donne une facilité précieuse aux cultivateurs.

Peut-on soutenir qu'une telle organisation n'est pas nécessaire ici quand on sait qu'aux Etats-Unis et dans l'Ontario, où les cultivateurs sont plus prospères que nous, on a jugé bon de leur fournir une telle organisation; l'exemple suivant fera mieux comprendre les bienfaits de ce système:

Un cultivateur de mes amis a prêté, il y a cinq ou six ans, \$1,000 en deuxième hypothèque — son père avait \$1,000 avant lui —; chaque année l'emprunteur a payé ses intérêts, régulièrement et en temps. Le printemps dernier, mon ami lui ayant demandé le remboursement de son argent, l'emprunteur lui déclarait au bout de trois mois qu'il ne pouvait pas trouver d'argent à emprunter, et lui offrait de faire encair et de lui donner sa terre pour acquitter sa dette, s'il l'exigeait. Mon ami lui répondit de garder sa terre, qu'il attendrait; plusieurs prêteurs usuriers l'auraient dépouillé de sa terre, car elle valait \$800 de plus que le montant des hypothèques. L'emprunteur vient de la vendre pour acquitter sa dette; qu'on se figure, s'il est possible, les angoisses de ce cultivateur qui tout l'été a essayé sans succès d'emprunter, poursuivi sans cesse par la décourageante perspective de tout perdre ce qu'il avait. Si ce cultivateur avait pu bénéficier d'un crédit agricole, il aurait eu chaque année environ \$40. à payer de plus que ce qu'il a payé; il se serait mis en position de le faire facilement, au lieu des angoisses qu'il a dû subir, il aurait eu la satisfaction de progresser tous les ans, et aujourd'hui ce ne serait pas une famille déracinée de la terre probablement à jamais.

Lorsque mon ami me raconta ce fait, il se préparait à faire un placement de \$3,500 sur une terre qui a été payée \$6,000 dans le temps de la guerre; elle est en vente à \$5,000 et ne trouve pas d'acheteur; pour épouser ainsi la marge de garantie, il faut qu'un de l'endroit qui connaît parfaitement l'emprunteur. Je

demandais à mon ami s'il ne préférerait pas prêter son argent à une caisse populaire à 4 1/2 % plutôt qu'à 5 % sur un tel placement; il me répondit que cela lui serait aussi avantageux, et me concéda ensuite qu'en empruntant de lui, le cultivateur, au bout de cinq ou six ans, n'aurait probablement payé que les intérêts et ne serait pas plus riche, tandis qu'en empruntant d'une organisation de crédit agricole, étant un peu forcé de rembourser chaque année en plus des intérêts une certaine proportion du capital, il aurait ainsi au bout de cinq ans la satisfaction de s'être un peu enrichi en payant le quart de sa dette.

Aux conditions actuelles, la plupart des emprunts sur hypothèque se font sans le privilège de remboursement avant 5 ou 10 ans; et les emprunteurs dépensent ordinairement ce qu'ils pourraient économiser pour faire un paiement dans 5 ou 10 ans. En plus, il est toujours plus avantageux d'avoir affaire à un seul créancier.

Si l'on fait au cultivateur la vie moins dure en le rendant plus prospère, on le rend plus content de son sort, on attache davantage sa famille à la terre. Si l'on augmente le pouvoir d'achat du cultivateur, on diminue d'autant le crédit qu'il est obligé de demander au commerce, on favorise par le fait même toutes les autres classes avec qui il fait affaires. L'agriculture étant reconnue comme la base de l'ordre économique et social dans notre province, toutes les classes de la société bénéficieraient donc matériellement de l'amélioration du sort des agriculteurs. Favoriser l'agriculture est donc un devoir, en plus d'un moyen pratique pour tous d'exercer leur patriotisme, de travailler à maintenir nos belles traditions canadiennes-françaises et catholiques dont nos populations agricoles sont encore les meilleures gardiennes.

Il me semble que ces raisons sont déjà plus que suffisantes pour que nous nous mettions immédiatement à l'oeuvre pour établir quels sont les meilleurs moyens à notre disposition pour organiser le crédit agricole dans notre province. C'est ce que je tenterai de faire prochainement.

Oscar GATINEAU, Vice-président de l'Union Catholique des Cultivateurs.

LES BONNES ET LES MAUVAISES VACHES

LESQUELLES CHOISIREZ-VOUS? — LEUR RENDEMENT

La vache laitière, toujours appréciée, le devient de plus en plus dans la province de Québec. Je ne crois rien exagérer en disant qu'elle constitue la source principale de revenus sur plus de 50 pour cent des fermes de la province.

Dans tous les districts où les fermes s'occupent principalement de l'industrie laitière, la productivité du troupeau laitier est le facteur qui entre pour la plus large part dans les profits ou les pertes de la ferme. Les animaux mal nourris, bons ou mauvais, laissent toujours des pertes aux cultivateurs. Il y a beaucoup de cultivateurs qui s'imaginent encore qu'un troupeau laitier doit nécessairement donner une haute production parce que les vaches dont il se compose sont de bonne qualité. En d'autres termes, ils s'imaginent qu'un troupeau d'une bonne souche doit toujours donner une grosse quantité de lait quelle que soit la façon dont les vaches sont nourries ou soignées. Il y a bien des choses à considérer cependant, et notamment l'alimentation, le contrôle de la production par la pesée du lait, l'inscription de la production quotidienne et la sélection et l'accomplissement d'animaux de bonne qualité. Un exemple des résultats que l'on peut obtenir est donné au tableau suivant, où l'on trouvera la quantité moyenne de lait et de gras de beurre produite par les cinq meilleures et les cinq moins bonnes vaches de la station pour chaque année, depuis 1922.

PRODUCTION MOYENNE DES CINQ MEILLEURES VACHES ET DES CINQ MOINS BONNES VACHES

Table with 4 columns: Année, Cinq meilleures vaches (Livres de lait, Livres de gras), Cinq moins bonnes vaches (Livres de lait, Livres de gras). Rows for years 1922-1926 and averages.

Les chiffres relatifs au groupe des cinq meilleures vaches dans ce tableau démontrent d'une façon fortement éloquent l'avantage de la bonne alimentation, jointe à un élevage bien conduit. Le groupe des cinq moins bonnes vaches, qui se compose presque entièrement de vaches d'une mauvaise souche, démontre également que l'amélioration de la nourriture au cours de la période de cinq ans a provoqué une bonne augmentation de production. Les bonnes vaches, bien nourries, consomment plus de nourriture que les pauvres vaches, mauvaises laitières; elles sont plus aptes à transformer cette nourriture en lait. Toutes les vaches d'un même poids exigent à peu près la même quantité de nourriture pour leur entretien, quelle que soit la quantité de lait qu'elles produisent, mais il y a cette différence que les bonnes laitières utilisent le supplément de nourriture qu'elles consomment pour la production du lait, tandis que les mauvaises laitières en font de la graisse qu'elles déposent sur leur corps. Que cet exemple nous serve de leçon; contrôlons la production quotidienne et le coût de la nourriture, afin de pouvoir choisir les meilleures vaches laitières du troupeau et rejeter les autres.

J.-A. SAINTE-MARIE, Régisseur, (Station expérimentale fédérale, Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q.)

La voirie et tourisme

Saint-Lambert, Co Lévis, le 15 mars 1927. M. D.-C. Noiseux, sec.-trés. Union cath. des Cultivateurs.

Monsieur, Il me fait plaisir de constater que le journal le Devoir a mis une page à la disposition des cultivateurs de cette province, afin qu'ils puissent exprimer leurs opinions sur diverses questions qui intéressent tous les cultivateurs en général, et par là aider au gouvernement provincial à apporter des solutions à nos différents problèmes: émigration, voirie, crédit agricole, colonisation, industrie, etc.

Je voudrais parler aujourd'hui de la politique des bons chemins pour laquelle il a été dépensé bien des millions. Le gouvernement a fait certainement un bon placement en faisant ces grandes routes qui sillonnent notre province. Mais l'on doit se demander d'abord à qui profitent ces belles routes? D'abord aux touristes qui augmentent chaque année. Et à qui profite le tourisme? Aux hôteliers, aux restaurateurs, aux commerçants de toutes sortes, aux charretiers, aux chars, aux bateaux, etc., autrement dit, ce sont les villes qui profitent du tourisme et aux bonnes routes, tandis que ce sont les campagnes qui paient pour ces routes.

A mon avis, le gouvernement provincial devrait charger une taxe à ces Américains qui se servent le plus de nos routes. Cette taxe serait un droit d'entrée au Canada (dans la province de Québec) et cette taxe serait chargée par le gouvernement provincial; et le revenu de cette taxe servirait à payer les chemins et à l'entretien de ces chemins. Admettons que le gouver-

nement chargera une taxe de \$1.00 par personne ou par machine américaine rentrant sur les routes de la province, ceci rapporterait plusieurs centaines de mille piastres par année et servirait à payer les chemins que les municipalités sont obligées de payer et n'en retirent pas plus grand profit que ces touristes qui usent nos routes et ne paient rien en retour. L'on dit que ces routes ont beaucoup contribué à faire augmenter le tourisme; alors que l'on retire un profit de ce tourisme en leur chargeant une taxe raisonnable, c'est-à-dire un droit d'entrée sur chaque route de la province. Le gouvernement provincial pourrait par exemple établir un petit bureau au commencement de chaque route à la frontière et employer un gardien qui serait chargé de percevoir cette taxe nouvelle en son genre, et qui rapporterait chaque année environ \$500,000 à la province et aiderait beaucoup à payer nos routes, en faire de nouvelles et voir à leur entretien; le fardeau que nos municipalités en général ont à payer serait ainsi beaucoup diminué avec les années et ce sera une belle source de revenus pour la province; et l'on pourra dire que les touristes américains qui se servent de nos routes paient au moins quelque chose pour l'usure qu'ils en font.

Il serait important que nos ministres et députés étudient bien cette idée, qu'ils la mettent en pratique en y faisant les réformes nécessaires, et établissent ainsi une loi qui sera une grande source de revenus pour le présent et l'avenir. Après la loi des liqueurs, se serait la deuxième oeuvre du gouvernement Taschereau. Merci de l'hospitalité dans votre journal. L.-P. HALLE, cultivateur.

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Moler Barber College, 62 St-Laurent, 1-3-27

MEDECIN DEMANDE
Dans une paroisse canadienne du comté d'Est; bon territoire à 10 milles des villes environnantes. Pour renseignements s'adresser à l'abbé A.-A. Rondot, curé, Mcgregor, Ont. 15-4-27

A LOUER
Au No 4037, rue Dandurand, près du Boulevard Pie IX, joli logement (pour une petite famille); quatre pièces; belles galeries. Prix \$14.00 par mois. S'adresser à Crépeau & Crépeau, notaires, 1422, rue Visitation. Tel. Cherrier 7744. J.n.o.

PROPRIETES A ECHANGER
Bonnes propriétés à échanger pour terrains et un peu de comptant, ou commerce ou hôtel. Dubois et Guenette, 428, rue Bélanger, coin Saint-Denis, Calumet 7685. J.N.O.

ARGENT A PRETER
ARGENT à prêter sur première hypothèque à 6 et 8 1/2%. Dubois et Guenette, 428-B, Beaubien, coin Saint-Hubert. Tel. Calumet 7685. J.n.o.

Argent à prêter et achat de balances de prix de ventes. Dubois et Guenette, 428, rue Bélanger, coin Saint-Denis, Calumet 7685. J.N.O.

A. JETTE & CIE, 30 Notre-Dame ouest, Ch. St. courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balances de prix de ventes. 16-4-27

PRETS SUR HYPOTHEQUES
Montreal Loan & Mortgage Co. Prêts première hypothèque: Montréal seulement, avec intérêt au taux courant. Paiements faciles. 189 St-Jacques, chambre 14. Harbour 1678. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 16-4-27

Echos des cercles

A SAINTE-ANNE DE STUKELY

A une assemblée du cercle de Sainte-Anne de Stukely, tenue le 20 mars à la salle paroissiale, sous la présidence de M. J.-A. Groulx, président du cercle, étaient présents MM. J.-B. Dorais, vice-président, Joseph Alain, Albert Arès, Delphis Beauregard, Elie Arès, directeurs, et la plupart des membres.

Après l'adoption à l'unanimité des minutes de l'assemblée précédente, et l'approbation, également unanime des résolutions passées à l'ordre le 30 janvier dernier, la résolution suivante a été adoptée:

COURS D'AGRICULTURE
"Vu l'impossibilité qu'il y a pour un bon nombre de cultivateurs de pouvoir profiter de l'avantage fourni par les écoles d'agriculture en donnant des cours gratuits;

"Vu la nécessité, de plus en plus reconnue, de la vulgarisation de la science agricole;

"Il est proposé par Albert Arès, secondé par Joseph Alain,

"Que demande soit faite au ministère d'agriculture de la province de Québec, afin que les dépenses de voyage ainsi que la pension et le logement soient gratuits pour tous les cultivateurs ou fils de cultivateurs qui désirent suivre ces cours. Ovide NANTEL, Secrétaire.

LA TYPHOIDE

Les détenteurs de polices industrielles intermédiaires ou collectives, dans la Compagnie d'Assurance-Vie "Metropolitan Life Insurance Co." sont priés de prendre note qu'ils ont droit au

SERVICE GRATUIT de GARDES-MALADES

En plus, pendant l'épidémie actuelle de typhoïde, ce service sera accordé aux détenteurs de polices ordinaires.

Tout détenteur de Police

qui souffre de la fièvre typhoïde devrait en donner avis immédiatement au Service d'Infirmières, Metropolitan, Chambre 105, 294 Est, rue Ste-Catherine. Téléphone Est 1198.

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

UNE TASSE DE THE PRIMUS
fera vos délices.—Arôme délicieux. HUDON-HEBERT-CHAPUT, Limitée - MONTREAL

Pour VENDRE ou ACHETER une FERME dans paroisses anciennes ou nouvelles, vous trouverez un intermédiaire sûr dans La Société Nationale de Colonisation créée par La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal 95, RUE ST-JACQUES Monréal TEL: Harbour 2185 Est 4215

EMPECHEZ LES FEUX DE FORETS
Ceci ou Ceci
-le gagne-pain de milliers de personnes -la dévastation et le chômage
Lorsque, par négligence, nous contribuons à la destruction de la forêt, des milliers de personnes sont privées de leurs moyens de subsistance; l'industrie se trouve paralysée et le pays perd en peu de temps ce que la Nature a mis des siècles à produire. L'avenir du Canada dépend dans une large mesure de la conservation des forêts. Donc, soyons toujours prudents dans l'emploi du feu en forêt. CHARLES STEWART Ministre de l'Intérieur. Protégeons nos Forêts Semaine Forestière Canadienne, du 24 au 30 avril 1927

# LETTRE DE FADETTE

"Une chose belle ne meurt pas sans avoir purifié quelque chose", et cela parce que la beauté ne peut se perdre. N'ayons donc pas peur d'en semer par les routes: pensées, paroles, actes de délicatesse et de bonté, semons-les sans nous lasser, ils neurent peut-être sans résultats apparents, des semaines, des années même, mais ils ne se dissolvent pas plus que le diamant: quelqu'un finira par passer, les verra briller, les ramassera et l'en ira heureux. Quelqu'un finira par voir, qui était aveugle et par qui nous souffrons: il les recueillera et nous serons heureux.

Ne nous lassons pas d'être bonnes, mes petites sœurs; ne vous arrêtez pas au moment de dire une parole belle et haute, parce que nous croyons que les autres ne nous comprendront pas.

Notre bonté et notre sincérité demandent d'être libres, de s'agencer: ne nous faisons pas leur geôlier.

Comprenons bien qu'en tout être, il y a quelque chose qui comprend bien au delà de ce qu'il a l'air de comprendre et bien au delà aussi de ce qu'il croit comprendre.

Chez ceux qui semblent les plus misérables et les plus obscurs, les parcelles de beauté pénètrent, comme la lumière, par la moindre fissure, pénètrent dans une pièce noire: peu à peu il s'accumule en eux une réserve de bonté qui soudain se manifeste inattendue et redemptrice.

Hélas! Que de belles pensées sont retenues captives sous le prétexte spécieux que les autres ne comprendront pas! Des prédicateurs même ont cette crainte, et des professeurs, et des journalistes, et chacun de nous avons connu cette hésitation à donner libre essor à la beauté profonde en soi et on s'excuse de cette étrange lâcheté en disant: "Ils ne comprendront pas."

Et au lieu de tirer les âmes en haut, dans les sphères supérieures, on descend à ce qu'on croit leur niveau, on pense les rejoindre plus facilement dans la banalité, quand ce n'est pas dans la trivialité. Et il arrive cette chose étonnante que ces pauvres dédaignés, à qui on n'a offert qu'une nourriture de l'âme un peu grossière, sont blessés et indignés et ils font des comparaisons peu flatteuses pour ceux qui n'essaiment même pas de communiquer la beauté idéale et profonde à des êtres souffrants criant la faim et la soif des choses élevées qui les eussent sortis un moment de l'ornière où s'enfoncent leur triste existence.

Il y a ainsi des milliers d'âmes qui attendent un morceau de pain et à qui on tend une pierre pour les rassasier: quelques-unes savent qu'elles attendent, d'autres l'ignorent: toutes attendent, tout de même, qu'une lumière perce leurs ténèbres, qu'une main s'empare de la leur en leur disant la parole haute, forte et belle qui atteindra le divin en elles.

Ne soyons pas de ceux qui les font attendre en vain! Ecrasés sous leurs fardeaux, grisés par leurs plaisirs, trop occupés des choses terrestres pour penser aux choses divines, quelques-uns ont perdu la foi: sans fausse honte, laissez rayonner la vôtre.

Ils sont aigris et amers parce qu'ils ont souffert de la malice humaine: prouvez-leur que la bonté humaine est plus grande encore.

Ils sont découragés, ils ont peur de la vie, donnez-leur de votre courage et de votre confiance.

Certains êtres semblent avoir la faculté d'épanouir et d'autres celle d'accabler les personnes qu'elles fréquentent. Soyons des premiers, ce sont ceux qui partagent leurs richesses: les autres sont des avarés qui cachent leurs trésors.

FADETTE

## Mort de Madame

### Napoléon Chagnon

Nous apprenons avec regret la mort, survenue hier à Lavaltrie, de Mme Napoléon Chagnon (Dorimène Lamoureux).

La défunte outre son mari, laisse six fils: M. l'abbé F.-X. Chagnon, curé de Saint-Luc de La Motte, (Abitibi); M. l'abbé Jean-Baptiste Cha-

gnon, vicaire à la cathédrale de Joliette; M. l'abbé Rosario Chagnon, de Pointe-Claire; le révérend Père Louis-Joseph Chagnon, S. J., MM. Joseph et Pierre Chagnon, de Lavaltrie; deux filles: Mme Georges Boisjoli, de Joliette, et Mlle Hélène Chagnon de Lavaltrie.

Les funérailles auront lieu à Lavaltrie, mercredi; le service sera chanté à dix heures.

Nos sympathies sont acquies à la famille.

# LE THÉ "SALADA"

toujours imité — mais toujours sans égal.

**Café "VICTORIA"**

Son Arôme est qu'un indice de son goût exquis

LAPORTE MARTIN LIMITÉE

EN BOITES SCELLÉES 1/2 ET 1 LB.

## PHARMACIE LAURENCE

Angle des Rues Saint-Denis et Ontario, Montréal  
Téléphones: Est 1507 et 4647  
Drogues et Produits Chimiques Supérieurs.  
Tous les remèdes nouveaux.

**PRESCRIPTIONS**  
médicales remplies avec soin  
Livraison rapide par toute la ville

## DIAMANTS

Nous sommes en position de vous offrir un choix unique de pierres de la PLUS BELLE EAU, dans une variété presque illimitée de tailles et montures à des prix remarquables.

50 ANS DE TRANSACTIONS HONNETES sont une garantie parfaite pour nos acheteurs.

GROS ET DETAIL.

## Alfred Eaves, Enr.

W. E. Hayes, successeur.  
23, Notre-Dame ouest.  
entre Place d'Armes et St-Laurent.

## Funérailles de Mme Couillard de l'Épinay

Les funérailles de Mme Auguste Couillard de l'Épinay ont eu lieu, samedi matin, à l'église Saint-Louis de France, M. l'abbé Azarie Couillard-Després, curé de Saint-Paul d'Abbotsford, a procédé à la levée du corps. Le service a été chanté par le R. P. Louis de Léry, S.J., cousin de la défunte, assisté de MM. les abbés Elzéar Laberge, curé de l'île Perrot et ancien curé de Bellevue, et Théobald Paquette, aumônier des Sourdes-Muettes.

Dans le sanctuaire, on remarquait MM. Pierre Richard et J.-B. Ouellet, P.S.S., vicaires à Saint-Jacques; les abbés Louis de-Simon Girard, premier aumônier des Sourdes-Muettes; Ch.-Auguste Labelle, Henri Gagnon et Louis-Jacques Brochu, vicaires de la paroisse.

La chorale, sous la direction de M. Alex. Clark, a rendu le Requiem de Gounod et la messe de Perosi. M. Antonio Letourneau accompagnait à l'orgue. Les solistes ont été MM. Emile Gour, Coisy, René Dionne et Odilon Morency.

Conduisant le deuil, MM. le docteur Auguste Couillard de l'Épinay, M. l'abbé Albert, J.-A. Trudreau, de Montréal, et A.-H. Dubuc, avocat, de Winnipeg, ses gendres: Théobald Couillard, Charles-Auguste, Maurice et Paul Trudreau, Emile Brucasse, Paul, Louis et Charles Dubuc, ses petits-enfants: André Brucasse, Charles Brucasse, Léon Couillard de l'Épinay, Thomas et Gaston Couillard, Emile Trudreau, ses neveux: Louis Dupire, C. Heli et Willie Heli, ses petits-neveux: Charles Laurendeau, l'abbé Azarie Couillard-Després et Gaspard Couillard, ses cousins.

Dans le cortège on remarquait MM. les docteurs Raphaël Trudreau, Pietro del Vecchio, E. Lanoie, Gaspard Pateux, Georges Baril, Edouard Malinire, les avocats: Louis Deschamps, Augustin Comte, André Guimet, Maurice de Bellefeuille, L.-F. Pelletier, W. A. Gagnon, J. et Jean Chapat, Numa Broissot, avocat, de Valleyfield, le colonel A. Roy, J.-R. Bourbeau, Arthur, Joseph Bonhomme, Hector Dufort, Charles Bruchési, avocat, L. Marcoux, J.-P. Gosselin, avocat, et Cie, J.-A. Vallée, Louis-Napoléon Dupuis, Armand Demers, Aristide Parent, notaire, Honoré Desorme, Adélaïde Lanthier, Arthur Lacoste, F. Boucher, Eugène Sénécal, J.-E.-C. Bagnard, Noël et Chamblaud, Louis Bruchési, A. Barsalon, Eug. Lecavalier, Emile Pigeon, président de l'Association du Bien-être de la jeunesse, F.-M. Paquet, Louis Viau, Charles Emard, J.-P.-B. Lafrance, J.-E. Huot, Arthur Couture, le curé Elzéar Laberge, Louis Leblond, Eugène Lapierre, Achille Bergevin, J.-N. Perrault, P. Cardinal, I. Bibeau, J.-G. Trudreau, Willie Hayes, Paul Smith, Paul Peland, Evariste Godin, R. Beaudette, O. Beauvry, A.-R. Gravel, C.-A. Fage, Henri Quintal, Gaston Laurand, J. Falardeau, Horace A. Sirois, notaire, de Beauharnois, J.-E. Lajoie, H. Collette, Jean et Joseph Normandin, L.-L. Lavivière, Ferdinand Tremblay, F.-M. Pilon, Adélaïde Faubert, archevêque de la ville de Léry, Guillaume Saint-Pierre, avocat, Paul Larocq, Ch. Montestruc, J. Brochu, G.-A. Lavigne, d'Assèves, Constant Gendreau, Eugène Angers, Isidore Trudreau, Georges Desjules, Alex. Brossard, L.-F. Leblond, Normandin, notaire, Léandre et Maurice Brault, Norbert Caribault, Léon Archambault, Eugène de Léry, J.-A. Faubert, G.-A. Revesz, J.-A. Vallée, Paul Vaillancourt, Georges Thurber, Raoul Laberge, Horace A. Renaud et nombre d'autres.

## Partie de cartes

Mardi soir, le 26 avril, dans la salle de l'Immaculée-Conception et sous le patronage du Rév. Père Chartrand, S. J. aura lieu une partie de cartes au profit du Foyer St-Joseph de la rue DeLorimier, fondé pour la protection de la jeune fille.

Ce sera la dernière partie de la saison. Il y aura cinq prix de présence.

## M. J.-O. Labrecque

M. J.-O. Labrecque, président de l'Association des marchands de charbon, est parti dimanche pour Seranton. Il est l'invité de M. D.-T. Williams, le vice-président de la Hudson Coal Co.

## Funérailles de M. Wilfrid Guy

Samedi dernier, 9 avril, eurent lieu à l'église Sainte-Camégonde les funérailles de M. Wilfrid Guy, décédé subitement le mercredi précédent.

La levée du corps fut faite par le R. P. J. O. Paiement, curé. Le service fut chanté par le R. P. J. Guy, O.M.I., fils du défunt, assisté par les RR. PP. R. Leclerc, O.M.I., et M. Clabaut, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. La chorale rendit avec effet la messe de Yon avec M. C.-D. Bertrand, M. R. Gour et J. Morency, comme solistes. Mgr A. Turquetil, O.M.I., Préfet apostolique de la Baie d'Hudson, chanoine, entouré du clergé présent: M. le curé Paiement, les RR. PP. G.-E. Villeneuve, O.M.I., provincial, Lanier, Turgeon, O.M.I., Pepin, O.M.I., MM. les abbés Ethier et Matte.

Conduisant le deuil: R. P. J. Guy, O.M.I., et M. Emile Guy, fils du défunt, Maurice Guy, petit-fils, O. Guy, son frère, H. Lamer, son beau-frère, Georges Guy, Ernest, Guy, Lorenzo Guy, Emile Guy, Azarie Lefrançois, Joseph Lefrançois, Rodrigue Bélanger, Emile Picard, Armand Picard, Honoré Lachance, ses neveux, Aimé et Roger Bélanger, Robert, Roland et Jean Guy, ses petits-neveux, M. l'échevin M. Gabias, MM. C.-D. Bertrand, A. Martin, V. Dionne, J. Deslongchamps, E.-P. Bédard, J.-E. Jeannotte, N.-P. G. Viger, A. Perras, A. Tremblay, J. Dagenais, R. Gour, C. Leduc, J. Plante, H.-R. Primeau, J.-B. Houde, W. Lavoie, E. Thémis, A.-P. Pontbriant, H. Malépart, G. Beauchemin, G. Léonard, E. Léonard, O. Roger, F. Harisson, J. Brunet, J. Lusignan, M. Duchesnay, W. Vézina, F. Paré et autres.

Un des fils du défunt, M. l'abbé Ovide Guy, curé de Lingwick, empêché par la maladie, ne put se rendre aux funérailles.

La Rév. Mère Provinciale des Sœurs Chanoines et des Cinq Plaies et Soeur Marie-Madeleine, filles du défunt, étaient également

# EATON

3 JOURS D'ACHAT D'ICI PAQUES

## Manteaux pour Jeunes Filles

Choisis dans une belle variété à



A. Manteau tailleur à devant croisé, en Tweed à motifs carreaux, avec col et poches bordés de flanelle écarlate. Demi-doublure. Tailles 15, 17 et 19. 10.50

B. Un manteau genre Prince de Galles en Charmeen bleu marine, avec col de velours, ceinture en arrière et poches à patte. Tailles 15, 17 et 19. 10.50

C. En Tweed moucheté brun, beige et vert, est un manteau à devant croisé avec col à moitié en velours et poches à patte. Tailles 15, 17 et 19. 10.50

TOISIEME ETAGE—RUE UNIVERSITE

## Beaux Lis de Pâques

.25 la fleur

EN VENTE AU REZ-DE-CHAUSSEE ET AU SOUS-SOL.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Pour le Carême

Macaroni CATELLI

Fabricants des délicieuses fèves Catelli.

présentes. La T. R. Mère Générale des Sœurs Grises de Montréal, retenue à sa chambre, avait tenu à se faire représenter par une des assistantes générales.

A tous ceux qui ont eu la bienveillance d'exprimer leurs sympathies par l'envoi de télégrammes, lettres, offrandes de messages, bouquets spirituels, fleurs, par leur vi-

site, par l'assistance aux funérailles ou autre manière, la famille Guy, profondément touchée et reconnaissante, offre ses plus sincères remerciements.

## Feuilleton du "Devoir"

# L'ineffaçable Souillure

Par L'Abbé Arsène Goyette

36 (Suite)

La porte de la bibliothèque était grande ouverte. Par l'embrasure, le spectacle offert était tellement captivant que le juge ne put retenir un cri d'admiration:

— Mais ce n'est pas ma bibliothèque, s'exclama-t-il, c'est plutôt celle de Saint-Sulpice, ou encore une réduction de celle du Vatican ou bien une miniature de la bibliothèque Nationale de Paris!

— Vous hospitalisez la fleur des auteurs français, loua Monsieur Duval.

— Et les meilleurs écrivains canadiens, compléta Marc.

— A mesure que son regard percevait les détails de l'innovation, Monsieur Madore s'extasiait.

Certes il avait raison. Sa bibliothèque n'était plus vide. Moralement désinfectée, elle abritait la vérité, la science et la vertu. Tout avait été métamorphosé dans la vaste salle.

— Si la chose vous agréait, Monsieur le juge, nous allons inventer vos nouvelles possessions, proposa Monsieur Duval qui était un bibliophile émérite.

— J'accepte tout ce que vous avez inscrit au programme.

— Mon compatriote a une revanche à prendre sur moi, insinua Monsieur Lafitte. Vous vous rappelez mon défi. Je l'avoue, je m'étais un peu trop échauffé dans la discussion, le soir de l'autodafé.

— Je me souviens. Vous affchiez une telle intransigence qu'il aurait fallu proclamer l'amnistie générale pour vous satisfaire.

— Ne jugez point rien qu'à travers vos lunettes de Français, recommanda l'abbé Desportes, mais tenez compte aussi de votre qualité de catholique.

— Vous avez raison, confessa Monsieur Lafitte. La morale et la vérité, mieux que le chauvinisme, permettent de juger à son mérite la valeur d'un écrivain.

— La parole est à Monsieur Duval, dit le magistrat.

— Nous avons, commença le critique littéraire, remplacé les bustes honnis par d'autres qui ne rabaisseront plus la dignité de ce temple de l'esprit.

— Voici Bossuet, le plus illustre prédicateur du grand siècle, Bourdaloue, Massillon, Fléchier, Fénelon, le doux auteur de *Télémaque*, tous maîtres de la chaire chrétienne, plus plus rapprochés de nous: voici Lacordaire, Félix, Monsabré et Janvier.

— Pour ce qui est de Monsabré, interrompit le juge, je veux qu'il prime dans cette élite. Il est devenu mon auteur de prédilection.

# LE "DEVOIR" commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Nous l'introniserons tout près de ce chrono de saint Thomas d'Aquin dont l'abbé Desportes m'a envoyé la *Somme théologique*.

— Nous avons pensé, glissa le curé shbrookien, entrer dans vos vues en suspendant au-dessus de ces plaques ce superbe crucifix.

— C'était ma résolution de reconstituer la bibliothèque en commençant par arborer la croix du Christ. Je suis si convaincu maintenant qu'il est la voie, la vérité et la vie.

— Ce bel évangile et cette imi-

lation de Jésus-Christ sont ma contribution personnelle, signala Gratia.

— Ce sont les plus beaux livres qui aient été écrits sur la terre! ma fille. Toute collection, sans ces chefs-d'œuvre des chefs-d'œuvre, est incomplète.

Monsieur Duval entraîna ensuite les invités vers un autre groupe de bustes, décorant l'autre moitié de la bibliothèque: c'étaient ceux des profanes, anciens et modernes.

Il y avait là l'antique Démosthène, s'appropriant à mugir ses *Philippiques*, Cicéron, foudroyant les

conjurés de ses *Catilinales*. Homère et Virgile, les deux princes de la poésie grecque et latine; puis dans un autre coin, Corneille et Racine, La Fontaine et Boileau, en compagnie de Montaigne, Berruyer, Veillot et Châteaubriand, sur la socle de qui on pouvait lire:

Le génie du christianisme, les martyrs, itinéraire de Paris à Jérusalem.

— Je vous félicite pour ce choix judicieux des bustes, complimenta le juge. Un seul d'entre eux évoque plus de pensées salutaires que l'ensemble de la canaille, déportée, ces jours derniers, au dépôt municipal.

— On se sent grandir en présence de ces génies tandis qu'on avait l'impression d'être rapetissé par le voisinage des mécréants lettrés, énonça Madame Madore.

Monsieur Duval expliqua les diverses peintures qui, ici et là, avaient remplacé les binettes des disparus, lors de la désinfection.

— Quelle idée géniale! clamait le juge en exaltant la beauté de la singulière collection.

Et dans son enthousiasme, il saluait Alcuin, Jean Bodel, Thibault de Champagne et Villehardouin; puis il lisait au dos des bouquins: *Chanson de Roland*, *Roman de la Rose*, les *Fabliaux*.

Un peu plus loin, il reconnaissait les nobles figures de Joinville de Villon et de Commynes, et vis-à-vis, il déchiffrait: *Vie de saint Louis*, *Petit et Grand Testament*, *Mémoires*.

— Je craindrais vous ennuyer, dit Monsieur Madore si l'examinant chacun de ces petits chefs-d'œuvre. Ce sera la délectation que je me réserve pour plus tard. Ou donc, dit-il, m'a envoyé cette précieuse collection?

(à suivre)

L'INEFFAÇABLE SOUILLURE, roman canadien par M. l'abbé Arsène Goyette, brochure de 258 pages, format 7 x 7 1/2, compte et par la poste 75c. SEVENÉ, ÉDITEUR, 236, Notre-Dame, Montréal.

Le journal est imprimé aux Nouvelles Imprimeries Populaires, 236, Notre-Dame, Montréal.

COMMERCES ET FINANCES

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hiver, et les lundis correspondants:

Table with 2 columns: 1927, 1926. Rows include Beurre, Fromage, Oeufs, and Farine.

Le marché est plus faible mais sans changement de prix. Le marché est très tranquille et il y a peu de demande pour exportation.

Voici les prix cotes par la maison Elzébet Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Table listing prices for various goods like Langlois & Cie, Beurre, Crème, etc.

Le marché est faible et peut actif. Les arrivages sont restreints. Ils augmenteront la semaine prochaine.

(Prix de gros de la maison Gunn.)

Table listing prices for Oeufs (Chantrelere, Extras, etc.)

Le marché est sans changement.

PRODUITS DE L'ERABLE

Table listing prices for syrup and sugar.

SAINDOUX

Table listing prices for various types of tallow.

POMMES DE TERRE (A. Lalonde)

Il y a peu de demande et le marché est tranquille.

Les patates Green Mountains coûtent \$1.25 au gros, prises au wagon en sacs de 90 livres; au détail on les vend \$1.35 en sacs de 80 livres.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing stock market prices for various companies.

Winnipeg Railway

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Winnipeg Railway a eu lieu la semaine dernière mais les chiffres comparatifs du dernier rapport et des précédents viennent seulement d'être publiés:

Table with 2 columns: 1926, 1925. Rows include Revenu d'op., Frais d'op., etc.

Toutes déductions faites, y compris les dividendes sur les actions ordinaires et de préférence il reste un surplus de \$327,069 au lieu de \$190,554 l'an dernier, ce qui ajoute au surplus précédent donne un total de \$661,821 au lieu de \$785,342 l'an dernier.

A même cette somme on pratique d'autres déductions pour une dépréciation supplémentaire, l'établissement d'un fonds de réserve, des charges différées, etc; il reste à profits et pertes une balance de \$342,828 au lieu de \$380,287, l'an dernier.

L'actif se totalise à \$38,740,620, au lieu de \$37,252,805.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE SHAWINIGAN WATER SUBIT UNE REACTION - UN FLECHISSEMENT JUSQU'A 83% - LE MONTREAL POWER EST FERME ET LE BRAZILIAN CONTINUE DE MONTER

Une réaction du Shawinigan Water sur le marché local, ce matin. Par ailleurs, le compartiment des utilités publiques n'a rien perdu de sa fermeté.

L'action Shawinigan, qui avait fermé hier soir, à 88 1/2, a commencé par monter à 88 3/4 mais un fléchissement s'est produit presque aussitôt. Le cours est tombé jusqu'à 83 1/2 pour relever à 85 1/2, un peu passé midi. La séance se traduit par une perte de près de trois points.

Le Montreal Power, ouvert à 82, son cours de fermeture, hier, est tombé à 81 1/2 mais pour se relever aussitôt et se maintenir ferme à 82. Le Brazilian Tracotion, très actif, a touché 135 et puis s'est tassé à 134 1/2, réalisant tout de même un gain de 1/2 point comparativement à hier soir.

Le Consolidated Smelting est baissé de 263 à 262 1/2 à 261, une perte nette de 1 point depuis hier. L'Industrial Alcohol a été aussi un peu plus faible à 28 3/4; il faisait 29 1/2, et fermeture de la séance précédente.

Le British Columbia Fisheries s'est amélioré d'un point à 86; le Canada Cement est monté d'un point et le Dominion Glass, d'une fraction de point.

Voici un relevé des ventes de la matinée fourni par la maison L.G. Beaubien & Cie:

Table listing market transactions for various commodities.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing stock market prices for various companies.

BOURSE DE MONTREAL

International Paper

L'International Paper Company vient de publier son rapport pour l'exercice clos le 31 décembre 1926. Au cours de ces douze mois la compagnie a vu augmenter son actif d'une centaine de millions de dollars; l'actif se totalise maintenant par \$230,609,105 au lieu de \$148,585,001 au 31 décembre 1925.

Le capital d'exploitation s'est augmenté d'environ \$7,000,000. Le domaine forestier de la compagnie est maintenant de 12,757,227 acres, concessions et propriétés libres, contenant environ 47,835,000 cordes de bois de pulpe. D'importants pouvoirs hydrauliques ont aussi été acquis au cours de l'année.

Malgré ces acquisitions au compte capital et malgré le fait que le prix du papier à journal est baissé de 85 la tonne au 1er janvier 1926, les recettes de la compagnie indiquent une amélioration sensible. Les recettes brutes indiquent une augmentation de \$1,600,000; elles s'établissent à \$9,834,543. Malgré l'augmentation de la dépréciation et des charges d'intérêts, les recettes nettes, à \$6,559,259, sont en augmentation de près d'un million. Le rendement est de \$2 par action ordinaire.

Le compte des profits et pertes s'établit comparativement comme suit:

Table comparing 1926 and 1925 financial data for International Paper.

\*Payé en surplus pour la conversion des titres de préférence de 6 à 7 pour cent.

La Situation liquide s'établit comme suit:

Table showing liquidation status for 1926 and 1925.

L'actif total est de \$230,609,105 au lieu de \$148,585,001 au 31 décembre 1925.

Le tableau suivant indique la production de la compagnie pour la pulpe et le papier, depuis 1917:

Table showing production statistics for pulp and paper from 1917 to 1926.

Le Tram Power

Les actionnaires de la Montreal Tramways and Power Co., l'ancien Tram Power, compagnie qui a pratiquement cessé d'exister, viennent de recevoir une lettre de M. F. H. Strouville, le liquidateur, qui leur apprend qu'on a donné suite à un arrangement pour le transfert de l'ancienne compagnie, le Tram-Power, à la Banque d'Angleterre, au droit à une action de la Consolidated Securities, Limited, la nouvelle compagnie organisée pour prendre l'actif du Tram-Power, pour chaque groupe de vingt actions Tram-Power. Les actions non réclamées seront vendues par le liquidateur et le produit net sera distribué proportionnellement aux droits et intérêts des actionnaires qui n'auront pas présenté leur réclamation.

Il n'y aura pas de certificat pour des fractions d'actions de la Consolidated Securities. Le liquidateur disposera des droits fractionnels et le produit sera distribué entre les intéressés.

La situation ainsi éclaircie, l'Union Securities pourra procéder avec ses projets financiers; dès le mois prochain on s'attend à l'émission d'obligations subsidiaires en fiducie.

La situation aux Etats-Unis

Ottawa, 12. - D'après des informations officielles, les affaires se sont sensiblement améliorées au cours du mois de mars. Le mouvement de recul qui s'était dessiné dans les derniers mois de 1926 est maintenant disparu et la tendance est maintenant du bon côté.

Un des facteurs défavorables, c'est la production relativement restreinte dans l'industrie de l'automobile. Il y a un amélioration le mois dernier mais la comparaison est défavorable avec 1926. Pour le premier trimestre, d'après des statistiques préliminaires, la production a été de 10 à 15 p.c. inférieure à celle de l'an dernier.

Par contre, l'industrie textile est active, de même que l'industrie sidérurgique, le transport ferroviaire, l'industrie cuprifère, celle du pétrole, du charbon et celle du pneu.

Comité nommé à l'assemblée du Besco

A l'assemblée générale et spéciale des actionnaires de première priorité de la British Empire Steel Corporation, ce matin, un comité a été nommé pour étudier un projet de réorganisation. Ce sont MM. J.P. Steedman, de Hamilton, W.J. Hinchy, A. Brodie et Louis de Gaspé Beaubien, de Montréal. Le comité se choisira un cinquième membre.

CANADA NORTHERN POWER

Le second rapport annuel de la Canada Northern Corporation Limited, qui vient justement d'être publié, indique une augmentation considérable de l'actif et des recettes. Au cours de l'année dernière, au cours de l'acquisition de la Northern Ontario Light and Power Company et de la Porcupine Power and Telephone.

Afin d'opérer le raccordement entre ces diverses entreprises et pour rendre possible la distribution du pouvoir dans les régions desservies, de grands travaux ont été entrepris et sont actuellement en cours, notamment l'amélioration de l'usine des chutes Indian, la construction d'une ligne de transmission entre cette usine et la région du lac Kirkland, l'augmentation de la ligne de transmission existante de Cobalt au lac Kirkland, l'installation de nouvelles machines à l'usine de Quinze et l'établissement d'une ligne jusqu'à Rouyn.

Voici comment s'établissent les recettes du dernier exercice comparativement à l'exercice précédent:

Table comparing 1926 and 1925 financial data for Canada Northern Power.

DEDUCTIONS:

Table showing deductions for 1926 and 1925.

TOTAUX

DEDUCTIONS:

Table showing deductions for 1926 and 1925.

Balance à profits et pertes

(x) - Compend le surplus des compagnies acquises en 1926.

L'actif courant est de \$2,180,158 et le passif courant de \$909,102, ce qui laisse un capital d'exploitation de \$1,191,056. L'an dernier le capital d'exploitation n'était que de \$23,161.

La proportion de la dette oblige

toire à l'actif total reste sensiblement la même.

Le rapport s'accompagne de quelques remarques faites par le président M. A.-J. Nesbitt, qui exprime sa satisfaction des résultats obtenus.

Bruxelles, franc 13.92

Rome, lire 4.8

Genève, franc 19.24

Amsterdam, florin 39.97

Madrid, peseta 17.55

Stockholm, couronne 26.75

Christiana, couronne 25.75

Copenhague, couronne 26.67

Rio de Janeiro, milreis 11.75

New-York, Dollar 1-8 3-32

Berlin, R. Marks 23.70

Les recettes du Pacifique Canadien

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 1er au 7 avril, se sont élevées à \$3,233,000, comparativement à \$3,215,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$18,000.

CITÉ DE QUÉBEC. Garantie. Commission Scolaire catholique de Québec. Obligations munies de coupons 5%, 30 ans. Datées du 1er février 1927. Dues le 1er février 1957. Capital et intérêts payables à Montréal, Québec ou Toronto. Coupures de \$100, \$500 et \$1,000.

Royal Securities Corporation. 164, rue St. Jacques, Montréal. Toronto, Winnipeg, Vancouver, Saint-Jean, New-York, Québec.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires. AVOCATS. BLAIN & FAUTEUX. VANIER & VANIER. ASSURANCE. Normandin & Desrosiers.

Cartier, Barcelo et Rivard. ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND. MAURICE DUPRE, L.L.C.R. P.A. GAGNON. Dessins et Illustrations. BUREAU & DESSIN.

RELIEURS ET REGLEURS. RELIEURS & REGLEURS. VILLEMAIRE & FRERES. Edifice Chambre de Commerce. Harbour 3073.

Compagnie d'Assurance sur la Vie. La Saubegarde. MONTREAL. LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Province de Québec COUR SUPERIEURE. Cour Supérieure. Dame Blanche Beau, épouse commune en biens de Léon Brodeur, journaliste, des cité et district de Montréal, et résidant actuellement au No 1074 de la rue Notre-Dame Est, Montréal. Demanderesse.

Province de Québec COUR SUPERIEURE. Cour Supérieure. Dame Clara PINEAULT, épouse contractuellement séparée de biens de Honoré Deguire, bourgeois, et ce dernier au présent absent afin d'aller et autoriser sa dite épouse à ester en justice tous deux résidant au No 570 de la rue Lasalle, Montréal. Mis-en-cause.

Province de Québec COUR SUPERIEURE. Cour Supérieure. Dame Netta Burgh, épouse de Isidore Sabbath de la cité et du district de Montréal, et ledit Isidore Sabbath pour autoriser son épouse. Défendeur.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL. On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" --dit Lafontaine.

Avocat. Eugène Simard, b. a., I.L.L. Notaire. Horace Lippé. Professeur. LeBlond de Brumath. Orfèvre. M. Josse, de nos jours, ne comptait plus sur Molière pour faire savoir qu'il est orfèvre.



Au conseil municipal

Les échevins prendront un nouveau vote cet après-midi sur la "Montreal Water"

On discutera alors la motion Mercure - MM. Brodeur et Martin voulaient reprendre le débat hier - Ils n'ont pu obtenir les trois quarts des votes pour suspendre la règle 67 - Ce projet d'exposition - La question des parcs et des terrains de jeux - Le Dr Poulin nommé maire suppléant - Divers

Comme le Devoir le prévoyait hier, on a tenté d'amorcer à la séance d'hier après-midi l'avis de motion de l'échevin Mercure afin de reconsidérer le vote du conseil sur l'achat de la Montreal Water...

tenir l'exposition à cet endroit. Le conseil a ensuite adopté le rapport du comité exécutif.

LES CONCERTS DANS LES PARCS

L'échevin Trépanier a demandé au comité exécutif de mieux aménager les parcs afin que des concerts y soient donnés plus facilement.

LES TERRAINS DE JEUX

MM. Trépanier et Rubenstein ont aussi demandé au comité exécutif d'augmenter le crédit pour transformer les cours d'écoles en terrains de jeux pendant les vacances d'été.

M. Trépanier a aussi proposé que des rues, dans différents quartiers où il n'y a pas actuellement de terrains de jeu, soient terminées pendant quelques heures, d'après-midi, afin que les enfants puissent s'y amuser sans danger.

Les échevins Schubert et Rubenstein ont demandé que les règlements de construction, rue Saint-Urbain, soient modifiés de manière à permettre la construction d'écoles dans cette rue.

LE PONT VIAU

A l'échevin Legault, M. Brodeur a déclaré que les réparations temporaires au pont Viau seront terminées au cours de la semaine et que le trafic léger y sera permis.

Depuis de nombreuses années, il est question d'obliger les compagnies de chemin de fer à électrifier tous leurs réseaux dans les limites de la ville.

Le conseil a adopté un amendement de M. Trépanier à l'effet de réviser cette question au comité des finances afin qu'on obtienne des renseignements sur les salaires payés dans les autres grandes villes aux journalistes.

PROPOSITIONS DIVERSES

Les échevins Quintal et Emond veulent faire amender le règlement de fermeture de bonne heure de manière à permettre aux barbiers de donner leurs services à tous les clients qui sont entrés avant l'heure de fermeture.

Les échevins Savard et Rochon ont demandé que le Boucher soit exproprié suivant la ligne géométrique, entre les rues Rivard et Resther, à la charge des propriétaires.

L'échevin Vaillancourt a demandé au comité exécutif de faire les plans d'un égout collecteur à l'est de Saint-Jean de Dieu.

Sur une motion de l'échevin Trépanier, le docteur Poulin a été choisi maire suppléant pour le prochain trimestre.

LA COMMISSION DE BOXE

Il y eut un débat au sujet de la Commission de boxe. L'échevin Gabilas a accusé les membres de la commission de s'être voté une allocation après s'être fait élire sur la promesse qu'il n'en serait rien.

L'échevin Lalonde a ensuite déclaré que les profits que la commission prétend avoir cette année sont pris à même le surplus de l'an dernier.

La majorité du conseil, avec les membres du comité exécutif, ont voté pour que l'échevin Généreux reste dans la commission.

LE ONE MAN CAR

La question des tramways à un seul employé est venue de nouveau devant le conseil avec deux rapports à ce sujet, de la commission échevinale désignée pour faire une enquête.

Le rapport majoritaire veut que le conseil s'en tienne à sa résolution désapprouvant ce type de tramway tandis que la minorité de la commission demande de ne pas s'opposer à l'usage des tramways actuellement en usage.

L'échevin Trépanier a proposé de différer la question à la prochaine assemblée, ce qui a été adopté par un vote de 19 à 13.

La General Industrial Investment Co. a de nouveau proposé à la ville

L'histoire naturelle

UNE CONFERENCE DE M. L'ABBE LEON MARCOTTE SUR LES REPTILES ET LES BATRACIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Poursuivant l'étude systématique qu'elle a entreprise sur les richesses naturelles du Québec, la Société Canadienne d'Histoire Naturelle a entendu samedi dernier M. l'abbé Léon Marcotte, le distingué professeur de sciences du Séminaire de Sherbrooke, exposer ce qui est connu aujourd'hui de la faune des reptiles et des batraciens de la province de Québec.

Le conférencier a d'abord traité rapidement des particularités anatomiques et biologiques de ces animaux, ainsi que de la place qu'ils occupent parmi les vertébrés. Pour une faune universelle de 25,200 vertébrés, les reptiles sont au nombre de 3500 et les batraciens au nombre de 1000.

Les reptiles du Québec sont peu nombreux et se divisent en deux groupes: les Squamata (serpents), et les Testudinalia (tortues). Il n'y a pas de serpents venimeux sur notre territoire; les six espèces qu'on trouve sont désignées sous le nom de couleuvres. Telles sont la couleuvre commune (Thamnophis sirtalis) et le serpent d'eau (Natrix sipedon) bien connu autour de Montréal, particulièrement au lac des Deux-Montagnes.

La faune du Québec comprend 7 espèces de tortues dont les plus remarquables sont la grosse tortue (Chelydra serpentina) et la tortue pie (Chrysemys picta). Les batraciens se divisent en deux groupes: les Caudata (Protées et Urodèles) et les Salientia (grenouilles et crapauds). Le groupe des urodèles est encore mal connu chez nous; on y reconnaît cependant plusieurs salamandres et ce curieux ménombranche ou proté (Neurergus maculosus) qui vit au fond des ruisseaux et des petites rivières où il inspire crainte et répulsion.

Les Salientia sont familiers à tous puisque le crapaud (Bufo americana) les rainettes (Hyla crucifer et Hyla ustulata), les grenouilles (Rana catesbeiana, Rana pipiens, Rana sylvatica), etc., sont ubiquités. Des observations du conférencier, et de l'avis exprimé par plusieurs membres présents, il ressort qu'il y a encore beaucoup d'incertitude au sujet de certaines espèces, de leur délimitation, de leur distribution; aussi M. l'abbé Marcotte, qui se spécialise dans ce groupe, demande-t-il qu'on lui envoie des spécimens vivants ou dans un liquide préservatif, avec indication des dates et localités.

D'intéressants exhibits couvrant tous les groupes et provenant du musée du Séminaire de Sherbrooke dont M. l'abbé Marcotte est le conservateur, illustraient cette conférence.

Le président de la Société a annoncé que le prochain conférencier le dernier de la saison, sera M. le professeur H. Nagant, de l'Institut Agricole d'Oka. A partir du 30 avril la Société organisera des excursions hebdomadaires au bénéfice des naturalistes de la région de Montréal.

On offre la candidature à M. L.-C. Farley

Une délégation de libéraux de la division Dorion a demandé hier soir à M. L. C. Farley, président de l'Association Libérale Dorion-Saint-Denis, de se porter candidat à la prochaine convention libérale de Dorion.

M. Farley a demandé quelques jours pour donner une réponse. Il a rappelé que les citoyens de la division Mercier lui avaient déjà fait la même demande.

MM. J. Vallée et l'échevin Savard ont offert la candidature à M. Farley.

Soirée de folklore

Afin de venir en aide aux Acadiens, la Société Saint-Jean-Baptiste a organisé, pour le 20 avril au soir, à 8 heures, à la salle Saint-Sulpice, une soirée folkloriste.

Réunion du Jeune Barreau

Il y aura le 20 avril prochain, réunion de l'Association du Jeune Barreau, au Club Canadien, sous la présidence d'honneur de M. L.-A. Bédard, président du Club Canadien.

Prochain départ du Gaspésia

Le Gaspésia, de la Clarke Steamships Company, partira de Montréal vers le milieu de cette semaine pour la côte de Gaspé et la Baie des Chaleurs. Le Gaspésia commença donc son service deux semaines plus tôt cette année que l'année dernière.

de louer le terrain à l'angle des rues Saint-Laurent et Notre-Dame au prix de \$7,500 par an.

La compagnie demande en plus une option de trente ans pour acheter ce terrain aux conditions suivantes:

Pour les premiers 5 ans, à \$15 le pied carré, dont la moitié comptant et la balance dans les cinq ans, soit un montant d'environ \$157,500; au bout de 10 ans, \$17,50 le pied carré, payable comptant, soit \$183,750; au bout de 15 ans, \$20,00 le pied carré, comptant, soit \$210,000; au bout de 20 ans, \$22,50 le pied carré, comptant, soit \$225,000; au bout de 25 ans, \$25,00 le pied carré, comptant, soit \$262,500; au bout de 30 ans, \$30,00 le pied carré, soit \$315,000.

En plus, la compagnie s'engage à construire à cet endroit un immeuble de 11 étages dont le coût ne sera pas moins de \$250,000. Cet immeuble servira de garantie pour la ville.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CORDONNIERS SYNDIQUES

C'est mercredi soir qu'aura lieu l'assemblée générale du Syndicat catholique national des cordonniers pour l'élection d'un nouveau président général; il y aura aussi présentation du rapport des auditeurs. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

—Le local n° 1 pour les cordonniers-monteurs a tenu une très importante assemblée sous la présidence de M. A. Dufresne, M. O. Roberge, agissant comme secrétaire. On accepte les applications de trois nouveaux membres. Au rapport des délégués au bureau exécutif, il est question que les syndicats catholiques ont été invités à participer à la grande parade de la Saint-Jean-Baptiste; les cordonniers désirent avoir leur propre char allégorique; la question sera mise à l'étude. M. G. Laurier fait rapport. La situation est excellente, malgré un ralentissement dans le travail; l'industrie est un peu en dépression, mais on espère toujours le rajustement satisfaisant sera manœuvré de l'activité. M. Laurier note qu'il a des membres dans une trentaine d'ateliers de la ville, dont la plupart sont sous le contrôle syndical. Il fait remarquer aussi qu'il note à regret que les manufacturiers hésitent à signer des contrats avec le Syndicat national des cordonniers, alors que plusieurs d'entre eux n'hésitent pas à signer avec une union américaine.

—On semble tenir à garder à Montréal une union étrangère, qui sert de protection aux manufacturiers; sans cela, ils auraient à faire face à la seule organisation nationale devenant d'une force extraordinaire. M. Laurier note que tous les membres du syndicat ont rejoint celui-ci sous le coup de la conviction personnelle, jamais par la contrainte; il arrive même que des cordonniers, ayant à devenir membres de l'union américaine, restent en même temps membres du syndicat; c'est là un bel exemple d'unionisme sincère. MM. E. Sanson, M. Leclerc, G. Beaudry, Jos. Lambe, A. Beaudry font d'excellentes remarques dans l'intérêt syndical. Le local a accepté un vote de condoléances à la famille de feu M. E. Chalfoux, ex-président général.

—M. A. Durand a présidé l'assemblée du local n° 2 des machinistes. M. P. Parent agissant comme secrétaire. Initiation de deux nouveaux membres. Rapports des délégués à l'exécutif. M. l'abbé Lafortune assiste à la réunion et fait d'intéressantes remarques. Les membres sont priés de ne pas manquer l'assemblée générale de mercredi prochain. Vote de sympathies à la famille Chalfoux.

—Les travailleurs du cuir à semelle ont tenu leur réunion, sous la présidence de M. H. St-Amand, M. O. Côté agissant comme secrétaire. Rapports des délégués et des officiers. Discussion de la liste des salaires. Le Syndicat a déjà obtenu de nombreuses améliorations pour les ouvriers du cuir à semelle; il continuera son travail en s'intéressant aux petites manufactures où beaucoup de ces hommes travaillent. M. C. Thomin, président honoraire, assiste à l'assemblée et donne d'excellents conseils aux membres. On vote des condoléances à la famille Chalfoux.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le Syndicat catholique des employés de tramway s'assemble ce soir, à la salle n° 4, édifice des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. Rapports des officiers et des délégués. Rapport de l'exécutif. M. l'abbé Bertrand sera présent. Il y aura initiation de plusieurs nouveaux membres. Par ordre.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le syndicat catholique des menuisiers se réunit ce soir, à la salle n° 2, édifice des syndicats catholiques. Rapport de M. J.-B. Déglise, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Initiation des nouveaux membres. M. J.-B. Déglise donnera un rapport sur la situation des chantiers de la ville. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE

Assemblée ce soir, à 8 h. 15 a.m., à la salle des syndicats, sous-haussement de l'Académie Picher, 15ème avenue, du Syndicat catholique des ouvriers en construction. Les membres sont priés d'assister.

CARROSSIERS SYNDIQUES

C'est ce soir, qu'a lieu à la salle n° 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est, l'assemblée du syndicat catholique des carrossiers. Il y aura un grand nombre de nouvelles initiations. Rapport de M. A. Auger, agent d'affaires, et de l'exécutif. Discussion intéressante. Tous les membres sont priés d'assister sans faute. Par ordre.

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Ce soir, salle des écoles, 3ème plancher, édifice des syndicats catholiques, assemblée du syndicat catholique des fonctionnaires municipaux. Rapport de l'exécutif et des officiers. Discussion sur les amendements à la constitution. Tous les membres sont priés d'assister.

EMPLOYES DES POSTES

L'Association des employés des postes se réunit ce soir, à la salle n° 3, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapport des officiers et des délégués sur la question des salaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

OUVRIERS TEXTILES

C'est demain soir, qu'aura lieu à la salle Tremblay, 1697, Ste-Catherine est, la grande assemblée de propagande du syndicat catholique n° 2, des ouvriers textiles (usine Hochelaga, usine Ste-Anne). Il y aura initiation des nouveaux membres. MM. C. Bernier et G. Tremblay du Conseil Central des syndicats, porteront la parole. M. J.-A. Blais, président général, donnera

Dupuis Plus que 4 Jours Avant Pâques! Hâtez-vous de venir faire vos achats

50 Abat-jour pour lumières de lits. Différentes nuances: bleu, rose, etc., au complet avec 6 pieds de corde de soie et fiche de contact; sans ampoule. Le tout spécial 2.79 Dupuis Frères—Au Deuxième

PYJAMAS en Broadcloth POUR GARÇONS. Pyjamas en broadcloth de bonne qualité; modèle à deux morceaux et finis avec brandebourgs de soie; choix de nuances unies ou bleu, blanc, mauve, beige, etc., pour âges de 6 à 18 ans. Prix 1.55 ordinaire 2.25, spécial Dupuis Frères—Au Rez-de-chaussée

SPECIAL PALETOTS "REEFER" POUR GARÇONNETS de 3 à 9 ans. Confection en cheviote bleu marine; ornement sur la manche et boutons dorés. Valeur spéciale à 2.59 Dupuis Frères—Au Premier

Pour la Première Communion. JOLIS LIVRES DE PRIÈRES dans un écriin en celluloïd blanc avec gravure en couleurs. 75 centimes. LIVRES DE PRIÈRES blancs, dans un écriin en ivoire français, à 90 centimes. Dupuis Frères—Au Troisième

Couvertures et Flanellette. AU PRIX DE LA FABRIQUE. Couvertures en flanellette blanche ou grise de la meilleure fabrication; filets bleus ou roses. 1.98 La paire Dupuis Frères—Au Premier

Remèdes Brevetés et Articles de Toilette. Savon Baby's Own; 3 pour .23. Eau de Melisse des Carmes; .35. Savon Palmolive; 3 pour .23. Papier d'Arménie; 3 livrets .25. Savon Castille; 3 pour .25. Thermomètres pour la fièvre, dans un étui; .59. Savon Cuticura; 3 pour .69. Eau de Floride Murray Lanman; .69 6 pour .25. Dupuis Frères—Au Rez-de-chaussée

Epicerie-Tél Est 8000. Livraison gratuite dans toutes les parties de la ville et de la banlieue. JAMBON dans la sasse, de 8 à 9 lbs (vendu en entier seulement); à la machine, empaqueté en paquet de 1 lb; la lb. .35. JAMBON roulé, fumé et déossé, d'un peu près 4 à 5 lbs; la lb. .32. SPECIAL; JAMBON dans l'épaule, fumé, d'un peu près 6 à 8 lbs; la lb. .24. BACON en entier ou en demi-côte; la lb. .34. Dupuis Frères—Au Sous-sol

Spécial du Matin de 9 à 10. 600 faux-cols souples de couleurs pour hommes. Toutes les pointures dans le lot; 13 1/2 à 17. Tant que le lot durera, chaque faux-col .05. Dupuis Frères—Au Rez-de-chaussée

SERVICES à DINER en PORCELAINE. avec nouvelle décoration consistant en une jolie bordure de teinte bleu-poudre, brisée à distances égales par des gerbes de fleurs. Le centre de chaque assiette est aussi décoré d'un bouquet de fleurs. Ce magnifique service ajoutera beaucoup à l'effet de votre table de Pâques. Le service de 100 morceaux valant ordinairement \$50.00, pour vendredi .29.95. Dupuis Frères—Au Sous-sol

Lis de Pâques naturels. Chaque fleur ou bouton .35 3 pour 1.00 Dupuis Frères—Au Troisième

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE. J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dupuis, Directeur-Gérant. Rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

HEROMA. Rhumatismes goutteux, articulaires, inflammatoires, lumbago, et maladies de reins; le spécifique reconnu efficace et prescrit par des médecins éminents: HEROMA. Des milliers se sont guéris; pourquoi pas vous? Dépositaires: Hudon-Hébert-Chaput, Ltée, et tous les pharmaciens en gros. CONTRE LE RHUMATISME

Noces d'argent sacerdotales. Nicolet, 12 (D.N.C.) — De belles fêtes se sont déroulées ces jours derniers à Ste-Angele, à l'occasion des noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé C.-E. Saint-Germain, curé de la paroisse.

IL Y A QUINZE ANS. LE DEVOIR du 12 Avril 1927. On rapporte un peu partout le mort du Pape Pie X. Heureusement la nouvelle n'est pas vraie. C'est une erreur qui s'est glissée dans la traduction d'une nouvelle chiffrée par un correspondant de Madrid qui est cause de ce formidable nard.

Certificat de mariage en hébreu. Le juge Bruneau a suspendu jugement dans la cause en annulation du mariage de Paul Greenberg contre Mme Karen Peterson. Le demandeur prétendait qu'il y avait eu erreur. Mme Peterson s'étant dérobée comme Juive alors qu'elle n'était pas. En plus le certificat de mariage était rédigé uniquement en hébreu, contrairement à la loi. Le juge Bruneau a déclaré que ce dernier point serait suffisant pour annuler le mariage, mais ce serait à décrire aussi l'annulation en masse de la plupart des mariages juifs. Le juge Bruneau suspend jugement jusqu'à ce que la Législature ait obvié à cet ennuï par un bill, ou un arrêté ministériel.

Quatre maisons incendiées à l'Avenir. L'Avenir, comté de Drummond 41. — Dans la nuit de samedi, le feu a détruit les maisons de MM. Philé mon Dauphains, Téléphone Alard E. Massi et Aimé Charpentier, dans le village de l'Avenir.